LES HAUTT

Histoire d'une famille d'imprimeurs, d'éditeurs et de relieurs des XVIIe et XVIIIe siècles

THÈSE

présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel

pour obtenir le grade de docteur

par

FRITZ BLASER
de Trubschachen (Berne)

LUCERNE :-: IMPRIMERIE KELLER & CO. S. A. :-: 1925

IMPRIMATUR:

La Faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel, sur le rapport de Monsieur Paris, Doyen de la Faculté, de Monsieur Schoop, professeur de langue allemande, et de Monsieur Niedermann, professeur de latin à l'Université de Neuchâtel, autorise l'impression de la thèse de Monsieur Fritz Blaser: Les Hautt, Histoire d'une famille d'imprimeurs, d'éditeurs et de relieurs des XVIIe et XVIIIe siècles, sans se prononcer sur les opinions qu'il expose.

Neuchâtel, le 7 novembre 1925.

Le Doyen de la Faculté des Lettres:
J. PARIS.

PRÉFACE.

Le XVe siècle n'était pas achevé, que presque tous les pays d'Europe avaient déjà fait accueil à l'art typographique. Le nouveau métier ouvrait un grand champ d'activité aux hommes intelligents et cultivés. Chaque nouveau livre était une création, qui faisait la joie et la satisfaction de son auteur. Chaque imprimé favorisait le progrès des sciences. L'imprimeur donnait son empreinte personnelle à chaque œuvre en équipant le livre à son goût. Il entrait en relations avec les libraires, les papetiers, les fondeurs de caractères et les relieurs et pouvait se faire une idée de leur métier.

Nous comprenons, que ces imprimeurs, possesseurs de grands ateliers, cherchaient à conserver leurs imprimeries à leurs descendants. De cette façon de véritables dynasties d'imprimeurs se formèrent, ayant comme les patriciats leur apogée et leur décadence. La première dynastie fut celle des Fust-Schöffer à Mayence; suivirent les Koburger à Nuremberg, les Manuzio à Venise, les Giunti à Florence, les Plantin à Anvers, les Elzevir à Leyde, les Morel et les Etienne à Paris. La Suisse de même a eu ses familles d'imprimeurs; je cite les Froben de Bâle, les Froschauer de Zurich et les Benziger, aujourd'hui encore en pleine activité, à Einsiedeln.

Les pages suivantes sont consacrées à l'histoire d'une famille d'imprimeurs et d'éditeurs qui, sans avoir jamais atteint la célébrité des Froben ou des Etienne, mérite cependant qu'on s'y arrête. C'est la famille Hautt. Le premier imprimeur de cette famille, notons le dès à présent, fut le plus remarquable. Chez ses descendants nous ne trouvons plus ni la même puissance de travail, ni le même talent artistique. Pour donner

une vue d'ensemble exacte de la famille Hautt j'ai jugé utile de mentionner même ceux d'entre ses membres qui ne furent pas imprimeurs de leur métier.

Je remercie sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu s'intéresser à mon travail et par d'aimables renseignements faciliter mon étude, plus spécialement MM. les directeurs des Archives de Berne, Béromunster, Fribourg, Lucerne, Strasbourg et des deux Bibliothèques de Lucerne, de même que MM. Otto Leiner, conseiller municipal à Constance et Charles Junker, rédacteur à Vienne.

TABLE DES MATIÈRES

Documents 7
Abréviations 8
Table généalogique: La famille Hautt
I — L'Origine de la Famille Hautt 9
II — David Hautt, imprimeur à Strasbourg. 12
III — David Hautt à Lucerne 16
IV — Les Hautt à Constance 31
1) David Hautt, le père
2) David Hautt, le fils
3) Nicolas Hautt
V — Godefroi Hautt et Anne-Félicité Hautt 38
1) Godefroi Hautt
2) Anne-Félicité Hautt
VI — Les Hautt à Fribourg 51
1) Innocent-Théodoric Hautt
2) Henri-Ignace-Nicodème Hautt
3) Marie-Marguerite-Elisabeth Hautt
VII — Les Hautt au XVIIIe siècle 63
1) François-Ignace Hautt
2) Antoine-Aurélien Hautt
3) Nicolas-Joseph Hautt
4) Benoît Hautt
5) Henri-Alois Hautt
6) Gaspard-Alois et Xavier-Alois Hautt
VIII — Les derniers Hautt à Lucerne et leurs héritiers 71
1) Alois-Valentin Hautt
2) Marie-Barbe Hautt
Table généalogique: Les héritiers des Hautt à Lucerne 75

DOCUMENTS

Strasbourg, Archives de la Ville:

Livre de bourgeoisie II

St-Thomas,	Baptêmes et mariages	1593 — 1623	N 248
	Baptêmes et mariages	1624 — 1648	N 249
Temple-Neuf,	Baptêmes	1594 — 1598	N 216
	Baptêmes	1599 — 1604	N 217
	Mariages	1596 — 1612	M 108
	Mariages	1612 — 1654	M 109
St-Pierre-le-Jeune, prot.	Baptêmes	1591 — 1597	N 136
	Mariages	1591 — 1622	M 68
St-Pierre-le-Vieux, prot.	Mariages	1629 — 1689	M 87

Lucerne, Archives d'Etat:

Ratsprotokolle
Staatsprotokolle
Gerichts-Urteilbücher
Seckelmeisterrechnungen
Taufbücher
Ehebücher
Sterbebuch der Franziskaner
Rechtsamen-Buch der Schneider-Gesellschaft

Lucerne, Archives de la Ville:

Häuserakten

Lucerne, Bibliothèque de la Bourgeoisie:

Wappenbrief
Libell der Meister Buchbinder
Auszug aus den Bürgerbüchern der Stadt Luzern, Mscr. 70 fol.

Béromunster, Archives du Chapitre collégial des chanoines:

Stiftsprotokolle IV (1637)
Bircher, Annales 1636 — 1638
Bemerkungen über den Stüfft-Münsterischen Calender, fascicule 58.

Constance, Archives de la Ville:

Bürgerbuch 1659 — 1725
Verzeichnis der Bürgersöhne, die ihr Burgrecht erneuert 1584 — 1684
Verzeichnis der Weibspersonen, die ihr Burgrecht erneuert 1586 — 1682
Bürgerrechtsaufgabe 1605 — 1763
Ratsprotokolle
Marmor'sches Häuserbuch

Constance, Cure de Saint Etienne:

Registrum in Libros Baptizatorum ab anno 1575 usque ad annum 1813 I
Registrum in Libros Matrimonionem ab anno 1636 usque ad annum 1790
Registrum in Libros Mortuorum ab anno 1636 usque ad annum 1813

Fribourg (Suisse), Archives d'Etat:
Ratsmanuale
Missivenbuch 1753 — 1756, 1770, 1789
Registres de Baptêmes, cure de Fribourg VII, VIII
Livres des Baptêmes des coadjuteurs de St-Nicolas 1688 — 1712, 1706 à 1732, 1734 — 1750
Registre des Mariages 1656 — 1722
Registre des Décès à Fribourg 1732 — 1780
Registre des Décès de l'Hôpital 1760 — 1799, 1799 — 1820
Ratserkanntnisbuch 1669 — 1727, 1717 — 1748
Seckelmeisterrechnungen
Correspondance de l'Allemagne 1780 — 1800
Rôle des petits Bourgeois VII
Archives du couvent des Augustins, Liste d'ensevelissement
Liste des inhumations
Daguet, Répertoire alphabétique, tome VI.
Berne, Archives d'Etat:
Rats-Manual der Stadt Bern, n° 304, 305
Deutsches Missiven - Buch der Stadt Bern, n° 84
Wehrwesen bis 1798, n° 44, 45.

ABRÉVIATIONS:

A C B = Archives du Chapitre collégial des chanoines à Béromunster
A E B = Archives d'Etat à Berne
A E F = Archives d'Etat à Fribourg
A E L = Archives d'Etat à Lucerne
A V C = Archives de la ville de Constance
A V S = Archives de la ville de Strasbourg
T G = Table généalogique de la famille Hautt
D H B = Dictionnaire Historique et Biographique de la Suisse
S K L = Schweizerisches Künstler-Lexikon (Dictionnaire des Artistes Suisses)
Liebenau, Ueberblick = Liebenau (Theodor) von, Ueberblick über die Geschichte der Buchdruckerei der Stadt Luzern. Luzern (H. Keller) 1900. 62 pages in-8°.

1
Michel
† avant 1621
ux. 1a: Anne Zech
cop. 1593
ux. 2a: Marie Fürst
cop. 1597

2 Anne-Marie * 1598

3 Esthér * 1599 mar. Jean Hirtz cop. 1621

4 Jean-Jacques 1600 — avant 1643 ux. Catherine Schaumann cop. 1621

5 Madeleine * 1602

6 David 1603—1677 ux. Marg. Beutler † 1683

7 Elisabeth * 1605 mar. Henri Gebhard cop. 1627

8 Anne-Marguerite 1607 — avant 1611

9 Anne-Madeleine * 1609

10 Anne-Marguerite * 1611

11 Susanne * 1613

12 Salomé 1615 – 1616

13 Salomé * 1616

14 Michel ux. Marguerite Wunderer cop. 1643

15 Agathe * 1630 mar. Balth. Knebling cop. 1656

16 David * 1632 ux. 1a: Catherine Kolthammer † 1683 cop. 1665 ux. 2a: Anne-Marie Engel cop. 1683

17 Godefroi 1634—1692 ux. Anne-Félicité de Lützelring † 1711

18 Anne-Marguerite * 1636

19 Marie-Elisabeth * 1637

20 Marie-Jacobea * 1639 mar. Jean-Michel Majerhofer cop. 1671

21 Nicolas * 1641 ux. Marie-Ursule Pfeil cop. 1669

22 Marguerite

23 François-Antoine

24 Rose-Françoise mar. J. L. Parcus

25 François-Ignace * 1662 ux. Marie Bauchier

26 Jeanne-Félicité 1666—1710

27 Ant. Aurélien * 1668 ux. Anne Surleublin cop. 1696

28 Henri-Alois 1669—1743

29 Joseph-Godefroi * 1671

30 Anne-Ursule * 1672

31 Anne M. Elise * 1673 mar. 1º Georges Weiß cop. 1698 mar. 2º S. Meyerhans cop. 1747

32 Anne-Marguerite 1676—1757 mar. J. A. Kölin cop. 1712

33 1 enfant † 1677

34 Anne-Françoise 1679—1709

35 Nicolas Joseph 1684—1744 ux. 1a: M. Büntener cop. 1711 ux 2a: Anna Bettig cop. 1712

36 Innocent † 1736 ux. A. Quentz cop. 1708

37 Anne-Marie * 1672 nommée Wienerlin

38 Nicolas * 1674

39 Benoît 1696—1766 ux. Anne-Barbe Dangel cop. 1730

40 Jost-Théodoric * 1699

41 Anne-Marie-Marguerite 1709—1774

42 Henri-Ignace 1711—1772 ux. Ursule Schlichting

43 Marie-Marguerite-Elisabeth 1713—1812

44 Anne-Marie * 1716

45 Marie-Claire-Joséphine * 1719

46 Marie-Anne * 1723

47 M.-Elisabeth-Gertrude * 1728

48 Henri-Alois 1732—1804 ux. Anne-M. Schwendimann cop. 1764

49 Jean-Jacques-Maurice * † 1733

50 Marie-Sybille * † 1734

51, 52 2 enfants † 1735

53 Jean-Bapt.-Nicolas * † 1736

54 1 enfant † 1738

55 Jost-Théod. Antoine * † 1739

56 1 enfant † 1741

57 (Salomon ?) † 1761

58 Marie-Joséphine-Elisabeth 1739 — avant 1765

59 Gaspard-Alois-Bernard 1767—1839

60 Xavier-Alois-Charles-Joseph 1770 – 1853 ux. Antoinette-Aloisia Acklin 1770—1833 cop. 1805

61 Marie-Barbe 1805—1880

62 Alois-Xavier-Valentin 1806—1871

Ne peuvent être classés dans la généalogie :

A Strasbourg : a) Jean-Hut, le soldat ; ux. Susanne, filia Susanne, * 1622
b) Godefroi Hut, ux. Barbe, filius Godefroi, * 1591, filiae Barbe, * 1595 et Anne-Marie, * 1597

A Lucerne : c) Jean-Frédéric, sous-bailli de l'évêque de Bâle à Schlingen
d) Jacques ; ux. Marguerite Linner, filius Pierre, * 1645
e) Hélène, † 17 octobre 1709

A Constance f) Marie-Hélène, * 1661
g) Jean-Alois, * 1669 ; probablement peut-il être identifié avec le numéro 23
h) Marie-Catherine, * 1671 ; probablement peut-elle être identifiée avec le numéro 24

A Willisau i) Hélène Huot ; mar. Jean Trochsler, filia Marguerite, * 1673

I. L'ORIGINE DE LA FAMILLE HAUTT.

L'ancêtre de cette famille d'imprimeurs et de relieurs, dont la branche lucernoise ne s'éteignit qu'en 1880, se nommait

Michel Hautt.

Son nom se trouve pour la première fois dans le registre des mariages de la cure de St-Pierre-le-Jeune à Strasbourg.[1]) Le 10 juillet 1593 Hautt épousa Anne Zech, fille du feu tailleur Abraham Zech et le 19 du même mois il reçut par son mariage le droit de bourgeoisie de Strasbourg.[2])

Michel Hautt était originaire de Schönaich en Wurtemberg.[3]) Il est possible qu'il n'eût qu'un domicile passager dans ce village. Son nom est inconnu dans les trois «Lagerbücher» de Böblingen de 1523, 1578 et 1579.[4]) A Schönaich les plus anciens livres de familles ne remontent qu'à la Guerre de trente Ans et les registres de la cure ne commencent qu'en 1690.[5])

Il existe aujourd'hui encore deux familles Hautt d'origine wurtembergeoise; l'une est originaire de Flein près de Heilbronn et l'autre de Heilbronn même.[6])

Le nom était très répandu au XVIe siècle. Vers le milieu du siècle vécut à Paris un Bertrand Huet, relieur de la Rue St-Jean-de-Latran. En 1546 le fils de ce dernier, François, entra en apprentissage chez Guillaume le Bret, libraire et relieur à Paris de même. Hormis celui-ci on trouve encore un Pierre Huet, libraire de 1580 à 1583.[7])

---

[1]) A V S, M 68, p. 43.

[2]) A V S, Livre de Bourgeoisie II, col. 699.

[3]) A V S, Livre de Bourgeoisie II, col. 699 et M 68, p. 43.

[4]) Archives de Stuttgart.

[5]) Communication fournie par M. le pasteur Hölderlin à Schönaich.

[6]) Communications fournies par MM. Emile Hauth, rédacteur à Stuttgart et Frédéric Hauth, fabricant à Langenargen sur le Lac de Constance.

[7]) Renouard, Imprimeurs parisiens, libraires, fondeurs de caractères et correcteurs d'imprimerie..... «Revue des Bibliothèques» 34e année, p. 207.

Il faut nommer en Allemagne le fameux anabaptiste Hans Hut, né à Hain et brûlé en 1527 à Augsbourg. Celui-ci avait fait pendant plusieurs années le commerce des livres, comme libraire-voyageur.[8])

Le nom de famille était le plus connu au nord du Slesvig, dans la ville de Wilster. En 1573 Peter Huedt et Matheus Hinrichs vendent une maison pour la somme de 465 marks moins 2½ schillings. En 1581 peter huetten copie une lettre de la ville de Wilster au roi Frédéric II du Danemark, et la même année Carsten Vink, Ratteke Huette et Hanß Lakeman prennent à bail une auberge, nommée «Hamburger Krug». Il se trouve de plus un Peter Huetten, seigneur justicier.[9]) Souvenons-nous encore que dans ces temps nous trouvons quelques étudiants immatriculés à l'université de Strasbourg, portant le nom de Hautt.[10])

A Strasbourg il y avait à côté de Michel

1° un Jean Hut, soldat, mari d'une certaine Susanne et père d'une fille Agnès, baptisée le 24 janvier 1622.[11])

2° un Godefroi Hut, greffier, mari d'une certaine Barbe et père de trois enfants.[12])

Y a-t-il des relations de parenté entre ces Hautt (Huet) et la famille de Michel? Aucun document contemporain ne nous éclaircit sur ce point.

L'écriture du nom change de document en document. Le registre des mariages de la cure de St-Pierre-le-Jeune écrit «Haut», le livre de bourgeoisie «Huot». Plus tard, la forme «Haut, Hautt» est la plus connue. Seule dans le registre des mariages de la cure de St-Thomas se trouve la forme du génitif

---

[8]) Voir Realencyklopädie für prot. Theologie und Kirche VIII, p. 489-491.

[9]) Voir August Wetzel, Archiv der Stadt Wilster. «Zeitschrift der Gesellschaft für Schleswig-Holstein-Lauenburgische Geschichte» VIII (1878), p. 79, 80, 126 et 130.

[10]) Knod, Die alten Matrikeln der Universität Straßburg I. — Pour le nom de famille aux Pays-Bas voir A. J. van der Aa, Biographisch Woordenboek der Nederlanden, achste Deel, Tweede Stuk, Harlem (van Brederode), p. 1399—1404.

[11]) A V S, N 248, n° 3203, fol. 454 b.

[12]) A V S, N 136, p. 50, 294, 407.
1591 un fils Godefroi, 1595 une fille Barbe, 1597 une fille Anne-Marie.

«Hutten». A Lucerne on écrit encore «Huet, Hut», lorsqu'il s'agit du fils de Michel (1636) et à Constance la forme usuelle est «Hauth».

Michel Hautt exerçait le métier de tailleur et il faisait partie de la corporation des maîtres-tailleurs de Strasbourg.[13]) A partir de 1613 il fut brocanteur (Käuffler).[14])

La femme Anne Zech mourut peu de temps après son mariage et Hautt se remaria avec Anne Fürst, fille du feu musicien Jean Fürst en 1597.[15])

Hautt dut mourir avant 1621, année du mariage de sa fille Esther, désignée comme fille du «feu» brocanteur Hautt (Michel Hutten deß käufflers nachgelassene tochter).[16])

En 1598 Hautt habitait le quartier du Temple-Neuf et dès 1603 celui de St-Thomas.

Douze enfants naquirent de son second mariage:

Anne-Marie (T G, n° 2), baptisée au Temple-Neuf en 1598 le dimanche de la Septuagésime.[17])

Esther (T G, n° 3), baptisée le 13 mai 1599 au Temple Neuf et mariée en 1621 avec le fondeur de caractères Jean Hirtz de Thionville.[18])

Jean-Jacques (T G, n° 4), baptisé le 29 juillet 1600 au Temple-Neuf. Ce dernier était tonnelier et épousa Catherine Schaumann de Villingen.[19]) Son fils *Michel* (T G, n° 14) épousa en 1643 Marguerite Wunderer, fille du feu coiffeur Wunderer.[20])

Madeleine (T G, n° 5), baptisée le 1er juin 1602 au Temple-Neuf.[21])

David (T G, n° 6), baptisé le 28 août 1603 à St-Thomas.[22])

---

13) A V S, Livre de Bourgeoisie *II*, col. 699.
14) A V S, N 248, fol. 358 b.
15) A V S, M 108, p. 12.
16) A V S, N 248, n° 1410, fol. 442 a.
17) A V S, N 216.
18) A V S, N 217, fol. 12 b; N 248, fol. 442 a.
19) A V S, N 217, fol. 54, N 248, fol. 442 b.
20) A V S, M 87, fol. 61 a et 134.
21) A V S, N 217, fol. 142 b.
22) A V S, N 248, n° 1278.

Elisabeth (T G, n° 7), baptisée à Pâques 1605 à St-Thomas et marié avec Henri Gebhard, fils d'Erasme, tailleur. Ce Henri Gebhard était horloger (Kleinuhrmacher) et construisit une horloge avec des indications astronomiques.[23])

Anne-Marguerite (T G, n° 8), baptisée le 21 juin 1607 et morte avant le 12 mai 1611, car à cette date une autre fille fut baptisée de ce même nom.[24])

Anne-Madeleine (T G, n° 9), baptisée le 3 septembre 1609 à St-Thomas.[25])

Anne-Marguerite (T G, n° 10), baptisée le 12 mai 1611 à St-Thomas.[26])

Susanne (T G, n° 11), baptisée le 16 décembre 1613 à St-Thomas.[27])

Salomé (T G, n° 12), baptisée le dimanche de la Quasimodo 1615 à St-Thomas et morte avant le 2 novembre 1616.[28])

Salomé (T G, n° 13), baptisée le 2 novembre 1616 à St-Thomas.[29])

II. DAVID HAUTT, IMPRIMEUR A STRASBOURG.

La vie de ce grand imprimeur est complètement inconnue depuis sa naissance [1]) jusqu'en 1630, année où il reparaissait à Strasbourg. Par le diplôme d'armoiries [2]), qu'il avait reçu en 1650, nous savons qu'il avait été secrétaire de Jules-Henri, prince de Saxe-Lauenbourg. Comme nous connaissons sa vie à partir de 1630, nous devons placer son séjour auprès de ce prince avant cette date. C'était probablement sous l'influence de ce prince que Hautt s'était converti au catholicisme.

En 1630 il était déjà marié avec Marguerite Beutler (Büttler, Bütler), mais il est impossible de fixer la date du mariage,

[23]) A V S, N 248, n° 1480; M 109, p. 245.
[24]) A V S, N 248, n° 1720.
[25]) A V S, N 248, n° 1957.
[26]) A V S, N 248, n° 2129.
[27]) A V S, N 248, n° 2405.
[28]) A V S, N 248, n° 2546.
[29]) A V S, N 248, n° 2689.
[1]) Voir page 11.
[2]) Lucerne, Bibliothèque de la Bourgeoisie. «.....quondam illustrissimi Principis Julii Henrici de Sassenlauenburg Secretarius».

car à Lauenbourg les registres de la cure ne remontent qu'à 1758 [3]) et à Säckingen, qui est peut-être la ville natale de Marguerite Beutler, les deux noms sont inconnus.[4])

Hautt exerçait son métier à Strasbourg jusqu'en 1636. Ce qu'il y a de particulier c'est que son nom manque dans l'index de Guillaume Stieda sur les imprimeurs strasbourgeois du XVIIe siècle.[5])

Peut-être Hautt ne travaillait-il que pour d'autres imprimeurs et éditeurs. Les deux œuvres que j'ai pu trouver datent de 1635 et une des deux est faite pour les Elzevir de Leyde. Nous ne possédons aucun autre imprimé postérieur comparable à ces deux.

L'un est un traité des propositions géométriques, intitulé: «TRACTATVS / DE / PROPORTIONVM / INSTRVMENTO, Quod merito Compendium vniuersæ / Geometriæ dixeris; / Authore / GALILAEO GALILAEI, NOBILI FLORENTINO, PHILOSOPHO ET MATHEMATICO / Excellentissimo; / Ex Italica Lingua Latine conuersus, adiectis / Notis, quibus & artificiosa Instrumenti fabrica, / & vsus vlterior exponitur. / Editio (Vignette: un compas) Secunda. / ARGENTORATI, / Typis Davidis Hautti, / M.DC.XXXV. /» Il est de 56 feuilles et une planche.[6])

Le livre est dédié au seigneur «Henrico Medio Rhuteno, Dynastæ à Plauen, Domino in Graitz, Cranichfeld, Gera, Schlaitz & Lobenstein» et au seigneur «Ioanni - Casparo, Baroni à Schönburg, Domino in Glaucha & Waldenburg», et il est signé du nom de Mathieu Bernegger.

L'autre œuvre est intitulée: «SYSTEMA COSMICVM, / AUTHORE / GALILAEO GALILAEI / LYNCEO, ACADEMIÆ PISANÆ / Mathematico extraordinario, / SERENISSIMI / MAGNIDVCIS HETRVRIÆ / PHILOSOPHO ET MATHEMATICO / PRIMARIO: / In quo / Qvatvor Dialogis, / De / Duobus Maximis Mundi Systematibus, Ptolomaico &

[3]) Communication de M. le pasteur Schneider, Lauenbourg.

[4]) Communication du „Erzb. Stadtpfarramt", Säckingen.

[5]) Archiv für Geschichte des Deutschen Buchhandels V (Leipzig, 1880), p. 58.

[6]) Bibliothèque centrale de Zurich, 317 T.

Copernicano, / Vtriusq; rationibus Philosophicis ac Na- / turalibus indefinite propositis, / disseritur. / Ex Italica Lingua Latine conuersum. / Accessit / Appendix gemina, qua SS. Scripturæ dicta / cum Terræ mobilitate conciliantur. /..... /. AVGVSTÆ TREBOC. / Impensis Elzeviriorvm, / Typis Davidis Havtti. / Anno 1635. /» Une gravure précède ce titre et porte l'inscription «DIALOGVS / DE SYSTEMATÆ MVNDI / Autore / GALILAEO GALILAEI LYNCEO / Serenissimo / Ferdinando II. HETRVR. MAGNO - DVCI / dicatus. / Augustæ Treboc. / Impensis Bonaventvræ et Abrahami Elzevir / Bibliopolar. Leydens. /»[7]) Ce titre est gravé par Jacques van der Heyden,[8]) qui a fait en outre un tableau de Galilée (feuille 3 b).

Berghman mentionne encore un imprimé fait par Hautt pour les Elzevir.[9]) «Nov - antiqua sanctissimo - rvm patrum, et probatorum theologorum doctrina, de Sacræ Scripturæ testimoniis, in conclusionibus mere naturalibus ..... italico idiomate conscripta a Galilaeo Galilaei ..... cum latina versione italico textui simul adjuncta. Augustæ Treboc. Impensis Elzeviriorum, typis Davidis Havtti, 1636». Selon Brunet [10]) ce livre avait atteint le prix de 135 frs. à la vente Gradenigo.

Hautt, imprimeur catholique, exerçait son métier dans une ville protestante et il est possible qu'il ne recevait que peu de commandes. C'est alors que nous le voyons faire le commerce des denrées (riz, beurre, fromage) et entrer en relations avec un Nicolas Werenfels de Bâle et Nicolas Probstatt de Lucerne.

Comme imprimeur il fréquentait les foires de Francfort s. le M. et de Leipzig, où il fit la connaissance de Hederlin, imprimeur-éditeur de Lucerne, et ce fut ce dernier qui attira l'attention de Hautt sur son imprimerie du «Vorort» catholique.

---

[7]) Bibliothèque centrale de Zurich, 306 T.

[8]) Voir Nagler, Monogrammisten III, p. 179 et Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler (begr. von Thieme und Becker), tome XVII, p. 17.

[9]) Berghman, Catalogue raisonné des Impressions Elzeviriennes de la Bibliothèque royale de Stockholm. Stockholm-Paris 1911, n° 636.

[10]) Brunet, Manuel du Libraire et de l'Amateur de livres, V^e éd. Paris. 1861, tome II, col. 1463.

Pendant son séjour à Strasbourg, Hautt eut de sa femme Marguerite quatre enfants:

Agathe (T G, n° 15), baptisée le 21 septembre 1630 à Saint-Thomas [11]) et mariée en 1656 avec le fondeur de caractères d'imprimerie Balthazar Knebling (Kebling, Köbling) de Ehingen.[12])

David (T G, n° 16), baptisé le 19 juillet 1632 à Saint-Thomas, qui fut le successeur de son père à Constance.[13])

Godefroi (T G, n° 17), baptisé le 2 février 1634 à Saint-Thomas, plus tard successeur de son père comme imprimeur à Lucerne.[14])

Anne-Marguerite (T G, n° 18), baptisée le dimanche de la Miséricorde de l'année 1636 à Saint-Thomas.[15])

Quels motifs poussèrent Hautt à quitter Strasbourg? Probablement sa foi catholique fut-elle le grand obstacle à la prospérité de son entreprise.

D'une part Hederlin lui avait offert son officine à Lucerne. Hederlin, qui n'était pas imprimeur de profession et qui était en querelles continuelles avec son beau-frère Hans-Jörg Rüttimann, dégoûté de son imprimerie, voulut la vendre. D'autre part Hautt était en relations avec Nicolas Probstatt, en train de bâtir un moulin à papier dans le territoire lucernois.

Il est facile à comprendre que tous deux cherchèrent à persuader Hautt de quitter Strasbourg et d'établir une imprimerie à Lucerne. Leurs efforts furent couronnés de succès.

Le 9 avril 1636 [16]) Hautt reçut le droit d'habitant (Hintersassenrecht) à Lucerne, sans devoir payer l'«Udel» [17]) et la caution. «Vf hüt dato habent Mine Gnädig Herren Dauid Haut von Strasburg buchfergeren vf sin wolhalten hin zu ihrem bysässen in der Statt angenommen vnd ihne der Vdel vnd

[11]) A V S, N 249, feuille 103 a, n° 797.
[12]) Constance, Saint-Etienne, Reg. in Libros Matr.
[13]) A V S, N 249, feuille 139 a, n° 987.
[14]) A V S, N 249, feuille 162 a, n° 1173.
[15]) A V S, N 249, feuille 198 b, n° 1491.
[16]) A E L, R. P. 64, fol. 422 a.
[17]) Pour l'«Udel» voir Segesser, Rechtsgeschichte der Stadt und Republik Lucern, tome I, p. 179.

burgschafft zu stellen entlassen.» Pourquoi ne lui accorda-t-on pas le droit de bourgeoisie? Deux ans après, le 27 décembre 1638, le Conseil de Lucerne décréta que «pour des motifs particuliers, importants et utiles à toute la bourgeoisie et à la postérité, le droit de bourgeoisie ne devait plus être accordé qu'au bout de cinquante ans et que quiconque pousserait à agir contre cette décision perdrait lui-même sa qualité de bourgeois.» [18]) Hautt avait probablement demandé le droit de bourgeoisie, que Messeigneurs de Lucerne lui auront refusé et dut finalement se contenter du droit d'habitant.

III. DAVID HAUTT A LUCERNE.

L'imprimerie de Lucerne fut la troisième établie dans le canton. En 1470 un chanoine de Béromunster avait fondé une imprimerie au chapitre collégial. Le premier livre imprimé dans cet atelier fut le «Mamotrectus».[1]) En 1500 fut imprimé à Sursee la chronique sur la Guerre de Suabe de Schradin [2]) et en 1525 fut établie un atelier dans le couvent des Franciscains à Lucerne.[3])

Cette imprimerie de Lucerne avait un caractère religieux. Le possesseur en était le fameux Franciscain *Thomas Murner* de Strasbourg. Il était arrivé à Lucerne avant le 8 juillet 1525

[18]) Voir Segesser, Rechtsgeschichte der Stadt und Republik Lucern, tome III, p. 109. Dierauer, Geschichte der Schweizerischen Eidgenossenschaft, tome IV (éd. II), p. 5. Dierauer-Reymond, éd. française, tome IV, p. 6. Voir tout le chap. sur la genèse des aristocraties.

[1]) Voir Aebi, Die Buchdruckerei zu Beromünster im fünfzehnten Jahrhundert. Kopp, Zur Geschichte der Buchdruckerei von Beromünster. Jahresbericht über die Mittelschule Münster 1905/06. Voulliéme, Die deutschen Drucker des fünfzehnten Jahrhunderts, p. 37.

[2]) Voir Voulliéme, Die deutschen Drucker des fünfzehnten Jahrhunderts, p. 161.

[3]) Voir Liebenau, Ueberblick, p. 10—23; Schiffmann, Ueber Dr. Thomas Murners Flucht nach Luzern und speziell über eine bisher unbekannte, von ihm daselbst herausgegebene Schrift. Geschichtsfreund XXVII (1872), p. 230—239; Schiffmann, Zu den Anfängen des Buchdrucks und Buchhandels in der Stadt Luzern. Geschichtsfreund XLIV (1889), p. 257—273.

et prit immédiatement part aux luttes religieuses et politiques dans le canton de Lucerne. Il fut bientôt le chef des partisans de l'ancienne foi. Pour propager ses idées il ouvrit un atelier dans le couvent des Franciscains. Murner connaissait déjà le métier d'imprimeur. Son frère Batt était graveur sur bois et imprimeur et vivait à Francfort s. le M. en 1511, de même que Thomas. Un autre frère, Sixte, imprimait à Fribourg-en-Brisgau les libelles de Thomas pendant que celui-ci donnait ses conférences à l'Université.

Déjà en 1524 il avait établi une imprimerie à Strasbourg, car le Conseil de cette ville avait interdit à Gebwyler et Murner la propagande des libelles. Cette imprimerie fonctionna peu de temps.

Le premier opuscule fut imprimé à Lucerne à la fin de l'année 1525. Ce fut un recueil, contenant 1° la traduction latine du libelle du docteur Eck «an die edlen, strengen herren von stetten vnd ländern», 2° une version latine du «mandat» des XII cantons du 29 mai 1525 et 3° une invective contre l'écrivain réformé Utz Eckstein et son drame «Concilium». Il porte le titre: «EPISTOLA IOHAN. / nis Eckij . Doctoris . Lutheranos . Gothos in harenam dis - / putatoriam euocantis, vt sub indicibus (non indocta mut - / titudine qua hactenus seditiose. Stentorem egerunt non dis - / putarunt, de summa fidei iusta atic manus conserant / ARTICVLI NOVEM : / cantonorum . Heluetiorum, in huius temporis fidei erumnas / editi, & ab antique probitatis viris . Heluetijs Christianis - / simis cantonibus . Lutzern . Vry . Schvuytz . Vndervual - / den . Zuge, Fryburg . Solathorn . VVallis . acceptati edic - / ti publicati / MVRNERVS IN LU / theranorum perfidiam, vt infamiam quam sibimet contra / ius gentium & nature irrogarunt, purgent, & vera non fu / cata spongia abstergant. / (Feuille 12 b) Impressum. Lucerne inclita . Helue - / tiorum catholica & orthodoxa ciuitate.» [4])

Treize ouvrages suivirent ce recueil et les treize sont très rares. Onze d'entre-eux nous donnent une idée du caractère

[4]) Exemplaires de la Bibl. de la Bourgeoisie à Lucerne H $\frac{15\ 119}{8^{o}}$ et de la Bibliothèque centrale à Zurich St Varia, 5. 174.

pénétrant et emporté du moine. Je cite le «Ketzerkalender »[5]) et le «Bärentestament».[6])

Nous pouvons nous faire une idée du fonctionnement de l'imprimerie grâce au compte dressé pour l'impression des actes du colloque de Baden. A la fin de l'année 1526 trois compositeurs y travaillaient, soit Thoman Troger, Léger et Jean Kristen et un relieur, Gabriel zur Gilgen.[7])

Murner s'enfuit le 29 ou le 30 juin 1529 et l'imprimerie cessa de fonctionner. Le nom de Murner se trouve à côté de celui de ses adversaires dans les Indices librorum prohibitorum. Nous le trouvons déjà dans le premier index, datant du pontificat de Paul IV, puis dans l'Index de Trente de 1564, dans celui du pape Sixte V de 1590, dans un catalogue de Munich de 1569 et dans l'Index de Quieroga, inquisiteur d'Espagne, de 1583. Il ne fut supprimé qu'en 1748 sous le pape Benoît XIV.[8])

Une fois l'imprimerie de Murner éteinte, Lucerne restait sans imprimerie durant tout un siècle. La légende du frère Nicolas de Flüe, écrite par Jean Salat n'a pas paru à Lucerne et Jean Spiegel, qui édita en 1544 un livre intitulé: «Von Sant Meinrat / ein hübsch lieplich lesen, was ellend / vnd armut er erlitten hat. / Vß der latinisch hysto - / rien gezogen.» [9]) était simple «Buochfüerer» (libraire) et non pas imprimeur.

En 1577 on étudia à nouveau le problème de l'établissement d'une imprimerie. L'on se rendait compte que le fait de n'avoir pas d'imprimerie dans une ville, où l'on était en train de fonder un établissement de hautes études serait d'un grand inconvénient. Rochus de Lauffen,[10]) le demi-frère du greffier Renward Cysat, avait été désigné pour apprendre le métier. Mais plus tard ce projet d'imprimerie du Gouvernement fut abandonné.

---

[5]) Voir l'édition de Götzinger, Zwei Kalender vom Jahre 1527. Schaffhausen 1865.

[6]) Voir Scherrer dans l'Indicateur d'Histoire Suisse, 50me année, N. S. tome 17, n° 1.

[7]) Ce compte se trouve dans les A E L.

[8]) Voir Reusch, Die Indices librorum prohibitorum des 16. Jahrhunderts. 176. Publication des litterarischen Vereins in Stuttgart.

[9]) Exemplaire du couvent des Capucins à Lucerne I 71.

[10]) Voir S K L II, p. 233.

En 1604, le lundi avant Reminiscere, *Jacques Häderli* [11]) reçut la permission d'ouvrir une librairie dans la ville. Il mourut en 1618 et sa librairie passait à son fils Jean et à son gendre Hans-Jörg Rüttimann.

Jean Hederlin (Häderlin) [12]) se montra immédiatement bon marchand. Il était non seulement libraire-commissionnaire, mais de plus libraire-éditeur. Le premier livre, édité par Hederlin, fut en 1618 une édition allemande de l'œuvre de Ratzenhofer sur l'église de Werthenstein (Ct. de Lucerne). «Tobias le», drame de Georges Gotthard à Soleure, suivit en 1619. L'établissement florissait sous la direction expérimentée de Hederlin, et Rüttimann n'occupait que la place de commanditaire. En 1627 Hederlin se plaignit de ce que son beau-frère eût établi une librairie, bien que, selon le testament de feu son père, ils dussent travailler ensemble. Le Conseil prit parti pour Hederlin contre son concurrent déloyal.

Le 2 mars 1635, Hederlin demanda à Messeigneurs la permission d'établir une imprimerie. Le Conseil consentit à condition que tous les imprimés fussent soumis à une censure laïque et ecclésiastique. Douze opuscules [13]) sont sortis de cette presse.

A la foire de Francfort ou de Leipzig, Hederlin fit la connaissance de Hautt et lui vendit son atelier. Il gardait la librairie et fournit encore plus tard le papier à la chancellerie.[14])

Hautt devint habitant de Lucerne le 9 avril 1636; mais sa famille était encore à Strasbourg; le 1er mai de l'année 1636 sa fille Anne-Marguerite fut baptisée à Saint-Thomas.[15])

A Lucerne, Hautt s'installa dans la maison n° 366 près du pont de la Reuss (aujourd'hui Kramgasse 2). Le Conseil avait donné la permission pour la construction de cette maison le lundi avant la Toussaint 1597 au conseiller Gaspard Pfyffer. Hautt y demeura jusqu'en 1657.

---

[11]) Voir S K L II, p. 5.

[12]) Voir S K L II, p. 5; Schiffmann, Zwei Luzerner Buchdrucker und Buchhändler. Archiv für Geschichte des Deutschen Buchhandels VI (1881), p. 255—261; Schiffmann op. cit. sub 3.

[13]) Voir la liste dans Schiffmann, Geschichtsfreund XLIV, p. 271—273.

[14]) A E L, *Seckelmeisterrechnungen 1635—1640.*

[15]) Voir p. 15.

Immédiatement après son arrivée à Lucerne, Hautt entra en conflit avec son prédécesseur Hederlin. Le 20 novembre 1636 les trois maîtres Werni Halter, Andres Berner et Hans Heinrich Raufft avaient demandé 225 florins, 30 schillings pour leur travail dans la maison de Hautt.[16]) Celui-ci ne voulut pas payer seul et demanda que Hederlin en payât une partie. Enfin le 15 juillet 1637 les deux parties purent s'entendre. «Ist hierüber vmb die Trukery ein Kauff getroffen worden.» [17])

Une fois la querelle avec Hederlin terminée, Hautt entra en conflit avec Probstatt, avec lequel il était en relations depuis longtemps.

Le 3 décembre 1635, Probstatt avait obtenu le privilège de bâtir un moulin à papier «unter der walchen im obern grund» à Lucerne. Nicolas, baptisé le 23 janvier 1603, fils de Jean-Henri et d'Afra Maul (Mul) était propriétaire avec son frère-jumeau Guillaume. Il fut exilé du territoire lucernois en 1653.[18])

Probstatt n'était pas seulement papetier, mais de plus orfèvre, possesseur d'une scierie à Horw, marchand de futaine (avec Henri Krauer) de 1634 à 35 et marchand de beurre. Son frère Guillaume était papetier, pelletier et copossesseur de la scierie.[19]) Dès 1636 ou 1637 le moulin à papier se trouvait à Horw, à une lieue de Lucerne. Les deux frères n'en étaient que les propriétaires et louaient leur moulin à maître Jean Eychenberger et à Jean Beck, qui demandèrent déjà à rompre le contrat le 26 mai 1638. Le nom d'Eychenberger se trouve jusqu'en 1640, celui de Beck jusqu'en 1654.

Après le bannissement des deux frères, le moulin passa aux mains de Martin Probstatt, baptisé le 19 janvier 1627, fils de Guillaume et de Jeanne Thuot et marié avec Jacobea Wägmann le 1er janvier 1649. En 1693 François Probstatt, capitaine-lieutenant, fils de Martin, baptisé le 30 janvier 1659 en

---

16) A E L, Gerichts-Urteilbuch 1635—1639, fol. 114 b.

17) A E L, Gerichts-Urteilbuch 1635—1639, fol. 168 a.

18) Voir Blaser R(obert), Geschichte der Papiermühle Horw. Musée Gutenberg VI et VII et le même, Die Waserzeichen der Papiermühle Horw. „Indicateur Central Graphique Suisse" XXXI (1925), n° 1.

19) Nous trouvons un assemblage de métiers aussi différents de même chez Simon Iteret, papetier à Serrières. Voir Habicht, Les Industries de Serrières à travers les Ages.

devint le propriétaire et après lui, son fils Jost-Charles, le dernier papetier de la famille des Probstatt.

De 1732 à 1755 le moulin fut en possession d'une famille Schnieper, de 1755 à 1781 d'une famille Degen, de 1781 à 1854 d'une famille Hartmann et à partir de 1854 jusqu'en 1867 d'une famille Müller.

Nicolas Probstatt avait le droit d'acheter dans le territoire de Lucerne tous les chiffons pour la fabrication du papier. Hautt, dès son arrivée à Lucerne, se mit à exercer le même métier, car, comme il le dit à l'interrogatoire du 22 avril 1637, Probstatt ne lui fournissait pas assez de papier. Le Conseil, encore très favorable à son nouvel «habitant», accorda à Hautt le droit d'acheter des chiffons jusqu'au moment où Probstatt lui fournirait assez de papier.[20])

La première œuvre sortie de la presse de Hautt à Lucerne fut le calendrier pour l'année 1637, offert à Messeigneurs le 17 janvier 1637.[21]) Dans ses Annales, Weller [22]) connaît une dixaine d'imprimés seulement pour 1637, surtout des chansons religieuses, ainsi:

1° Geistliche Begierden Zu dem lieben vnd Heiligen Schutz-Engel, Reymen weiss also verfaßt, Durch einen sonderbahren selbigen heiligen Schutz-Engels Liebhabern. 4 feuilles in-8°.

2° Ein schönes Lied Vom Menschen Vnd Todt Begreifft in sich die Streittigkeit des Menschlichen Lebens. 4 feuilles in-8° avec gravure en bois.

3° Zwei schöne Lieder von der Verachtung der Welt. In-8°.

4° Drey schöne Lieder: der geistliche Jäger; auß hartem wehe klagt menschlich Geschlecht; ich hab so viel von Gottes Wort. In-8°.

En 1637 déjà Hautt entra dans la corporation de «Safran», qui comprenait les maçons, les charpentiers, les négociants et d'autres artisans.

---

[20]) A E L, R. P. 65, fol. 136 b.

[21]) A E L, Seckelmeisterrechnungen 1635—1640.

[22]) Weller, Annalen der Poetischen National-Literatur der Deutschen im XVI. und XVII. Jahrhundert: I, p. 107; II, p. 178, n° 204; p. 179, n° 205, 206, 208—211; p. 292, n° 15.

Pour augmenter ses recettes, Hautt ouvrit de plus une librairie à Vienne. C'était celle de *Gaspard de Rath* [23]); il l'acheta en 1643. Nous trouvons ce Gaspard de Rath parmi les imprimeurs viennois les plus connus du XVIIe siècle, à côté des Cosmerovius ,van Ghelen, Formica, Rickhes, Voigt. Il était originaire de Cologne, marié avec Susanne Finbeckhin (en 1632) et père de trois enfants: Jean-Gaspard, Eve-Barbe, Christine-Jeanne. En 1640 il trouva la mort dans le Danube. Il avait été immatriculé à l'Université en 1621 (Bibliopola Universitatis) et reçut plus tard le titre de libraire de la cour (Caesareus Bibliopola). Dès 1628 nous le voyons, de plus, imprimeur, et il se nommait également «Typographus juratus». Après sa mort, son atelier fut acheté par Hautt, qui, lui aussi, allait demander les privilèges de l'Université. («Bibliopola antiquissimi universitatis Viennensis» et «Thypographus ac Bibliopola Viennensis juratus»).

Les premiers imprimés, qui portent comme lieu d'édition Vienne, datent de 1644, ainsi le «Canticum Novum Animi Salientis.....» (Lucernæ, Impensis Davidis Hautt, Bibl. Vien. & Lucern). Le plus intéressant de tous ces imprimés est une édition de Ciceron, De Officiis, intitulé:[24]) «M.T.CIC. / DE OFFICIIS / LIBRI TRES. / Cato Maior, vel de Senectute, Laelivs, vel de Amicitia. / Paradoxa, Stoicorum sex. / Somnivm Scipionis. / VIENNÆ AVSTRIÆ, / Apud Dauidem Hautt, Bibliopol : / ANNO M.DC.XLVI. /» Le frontispice est de 1646, mais, le feuilletant, nous voyons que ce livre fût déjà imprimé en 1629 «Viennæ, Avstriæ. / TYPIS CASPARIS AB RATH, / Anno M.DC.XXIX. / » Hautt ayant acheté la librairie et trouvant encore de vieux livres en stock, avait changé les titres de tous ces livres.

Après l'incendie de l'établissement lucernois, Hautt liquida sa librairie de Vienne. Liebenau parle de plus d'une librairie à Graz, mais nous n'y trouvons qu'un Sebastian Haupt, libraire de 1638 à 1651.[25])

---

[23]) Sur Gaspard de Rath voir Mayer, Wiens Buchdrucker-Geschichte 1482—1882. Tome I, p. 173, 223, 364.

[24]) Exemplaire de la Bibliothèque Cantonale d'Aarau Wa 732.

[25]) Liebenau, Ueberblick p. 32, 35. — Communication fournie par le «Steiermärkisches Landesregierungsarchiv» à Graz.

Hautt, libraire à Lucerne et à Vienne, fréquentait les foires de Francfort s. le M. et de Leipzig, comme nous l'indique la liste suivante:

Année	Lieu d'impression	Imprimés allemands	Imprimés latins	Imprimés italiens	total
1638	Lucerne	5	4	—	9
39	Lucerne	1	4	—	5
40	Lucerne	3	3	—	6
41	Lucerne	—	4	—	4
42	Lucerne	—	4	—	4
43	Lucerne	3	2	—	5
44	Lucerne et Vienne	2	7	—	9
45	Lucerne	7	—	—	7
46	Lucerne	3	2	—	5
47	Lucerne et Vienne	—	5	—	5
48	Lucerne	2	1	—	3
49	Lucerne et Vienne	2	6	—	8
50	Lucerne et Vienne	8	16	1	25
	10 opuscules furent imprimés à Vienne.				
51	Vienne et Lucerne	8	6	—	14
52	Lucerne	—	—	—	—
53	Lucerne	2	4	—	6
54	Lucerne	—	—	—	—
55	Lucerne et Vienne	4	4	—	8
56	Lucerne	1	4	—	5
57	Lucerne et Vienne	1	3	—	4
58	Lucerne	1	1	—	2
59	Lucerne	—	—	—	—
60	Lucerne	1	1	—	2
61	Lucerne	1	2	—	3 [26])

Pendant que Hautt était à Vienne et aux foires, sa femme Marguerite Beutler conduisait les affaires à Lucerne. Elle se trouvait par moments dans une situation très pénible et ne pouvait payer ses employés qu'avec des livres, de la vaisselle d'argent, de cuivre, d'étain et de la literie.[27])

C'était surtout le prote de l'imprimerie, *Nicolas Wagenmann*, qui se plaignit. Wagenmann,[28]) originaire de Sursee, avait été forcé à apprendre ce métier. En 1560 il fut imprisonné,

[26]) La liste est faite d'après Schwetschke, Codex nundinarius Germaniæ literæ bisecularis. Halle 1850

[27]) A E L, R. P. 71, fol. 14 b, 44 b, 249 a.

[28]) Sur Wagenmann voir S K L III, p. 415 et Liebenau, Ueberblick, p. 33.

car il avait imprimé un opuscule sans l'approbation des censeurs. Plus tard il demanda à Messeigneurs la permission d'établir une imprimerie à Sursee. Mais dans ces temps troublés par des soulèvements des sujets de Messeigneurs un tel projet n'était pas désirable et il fut renvoyé «vs vilen sonderlichen bedenkhen» (1653).[29]). Wagenmann ne s'obstina pas et devint aubergiste à Lucerne.

Le 27 novembre 1650, Ferdinand III concéda à Hautt par l'intermédiaire du comte palatin Balthazar Nollarn de Nollstein un diplôme d'armoiries.[30]) Nous y lisons à propos des armoiries: «In cuius rei memoriam Ei, eius hæredibus, masculis et feminis sequens descriptum Insigne supradicta Imperali Potestate confero, et est clypeus integer rubicundus in vertice eius tres colliculi virides quorum medio insidet cuniculus altus utraque parte promanante spica flava super clypeo libera pomum aureum rodens, et aperta galea militaris, cuius utrumque latus albus seu argenteus et ruber circumdat et ornat ad frontem super compagne partim alborum partim rubrorum et quasi volo (..... lésé) fascinum duo cornua hypoch (..... lésé) aurorum adstant dextera superiori parte et inferiori sinistra alba, læva superiori et dextra posteriori rubra, tres ut clypeo, virides colliculos cum insidente medio colle cuniculo albo in lateralibus suis spicis, complectentia, uti præsens figura melius ostendit.....» [31])

Si nous parcourons les livres imprimés et édités par Hautt, nous voyons que ce sont avant tout des œuvres religieuses, écrites par des Jésuites.[32]) Nous trouvons parmi les auteurs Jean Antonius, Emanuel Alvarez, Paul Barry, Jacques Bidermann, Adam Burghaber, Conrad Calmeleth, Nicolas Caussin, Nicolas Cusanus, Laurent Forer, Georges Gobat, Pierre Hug, Isaïe Molitor, Jean Eusèbe Nieremberg, François Poiré, Jacques Reiss, Jean Damascène Schaller, Pierre Antoine Spinelli, Mathieu Stoz et Jean Vogler, tous membres de la Société de

[29]) A E L, R. P. 71, fol. 14 b.

[30]) Ce diplôme se trouve dans la Bibliothèque de la Bourgeoisie à Lucerne.

[31]) Voir dans Häfliger, Luzerner Wappen- und Adelsbriefe. Arch. Hér. Suisse XXXVII (1923), p. 180—181.

[32]) Sommervogel, S. J., Bibliothéque de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition.

Jésus. De tous ces auteurs, deux seulement sont d'origine lucernoise, Laurent Forer (1580—1659) [33]) et Pierre Hug (1588 à 1657) [34]); Mathieu Stoz (1614-1678) [35]) était recteur à Lucerne de 1673 à 1676; Burghaber (1608-1687) [36]) enseigna la philosophie et la théologie à Lucerne et le Badois Jean Vogler [37]) y mourut en 1676.

Je ne mentionne qu'un seul de ces livres qui, pour la plupart, sont indiqués dans la grande œuvre de Sommervogel. En 1642 Hautt édita «IACOBI / BIDERMANI / è SOC. Iesv / ACROAMA / TVM ACADE- / MICORVM, / Libri Tres, / Lvcernæ Helvet. / Typis / Dauidis Hautt. / Permissu Superiorum. 1642. /»[38]) Ce livre est intéressant, parcequ'il est le premier imprimé lucernois en caractères grecs. La dédicace est adressée au «Rev° Domino Hieronymo Farnesio, Archiescopo Patracensi, Apostolico apud Helvetios Nuntio cum potestate Legati de latere &c». Dans le «Totius Operis Argumentum» sont employés ces caractères grecs, mais il n'y a que quelques mots et non pas un texte entier. Une édition de cet opuscule venait de paraître à Anvers en 1648 et une nouvelle édition lucernoise en 1649.

Le plus beau et le plus connu des livres sortis de l'atelier lucernois est «l'Helvetia Sancta» du Chartreux Henri Murer. Murer naquit le 2 mars 1588 à Baden (Argovie); en 1592 il vint à Lucerne chez ses parents pour y fréquenter les écoles des Jésuites; puis il fut leur élève à Porrentruy. En 1614 il entra à la chartreuse d'Ittingen, où il mourut le 28 février 1638.[39])

Déjà avant son entrée au couvent, Murer fit des études sur les saints de la Suisse. Dans son travail il fut favorisé par

[33]) Sommervogel III, col. 858—876.

[34]) Sommervogel IV, col. 511—512.

[35]) Sommervogel VII, col. 1603—1604.

[36]) Sommervogel II, col. 387—390; VIII, col. 1947—1948.

[37]) Sommervogel VII, col. 886.

[38]) Exemplaires de la Bibliothèque de la Bourgeoisie à Lucerne H $\frac{8127}{8^{0}}$ et du Musée Gutenberg à Berne. — Jacques Bidermann, né à Ehingen en 1578, entra au noviciat en 1594. Il enseigna les humanités à Munich et à Dillingen et plus tard il fut censeur des livres à Rome où il mourut en 1639. Voir Sommervogel I, col. 1443—1456.

[39]) Voir Gabriel Meier, Der Karthäuser Heinrich Murer und seine Schriften. Geschichtsfreund LV, p. 1—36.

les recherches de ses frères qui étaient en bonnes relations avec les dignitaires ecclésiastiques et laïques. Le nonce apostolique, Ranutius Scotus lui donna la permission d'étudier les livres hérétiques et le prieur de la Chartreuse (France), Fr. Justus, général de l'ordre des Chartreux, y consentit de même. L'œuvre était prête pour l'impression, lorsque l'auteur mourut.

La publication fut retardée à cause de la guerre. En attendant l'ouvrage fut revu. Jost Knab, prévôt à Lucerne, délivra le permis d'impression au nom de l'évêque de Constance le 19 juillet 1648, quelques jours avant sa mort.

Hautt avait reçu l'œuvre pour l'imprimer déjà en 1640, mais elle ne fut éditée qu'en 1648.

Le titre est précédé d'une gravure, montrant la Sainte Vièrge et Saint Béat et Nicolas de Flüe. Il est très diffus.[40]) «HELVETIA SANCTA, / SEV / PARADISVS SANCTORVM / HELVETIÆ FLORVM; / Das ist / Ein Heyliger lustiger Blumen-Garten vnnd Paradeiß / der Heyligen; / Oder / Beschreibung aller Heyligen, so von / anfang der Christenheit, biß auf vnsere Zeit in Heyligkeit / deß Lebens, vnd mancherley Wunderwercken, nicht allein in Schwei- /tzerland, sondern auch angräntzenden Or- /then geleuchtet. / Zusammen gezogen vnnd beschrieben / Durch weyland den Ehrwürdigen vnd Wohlgelehrten Herren / P. F. Henricum Murer, der Carthauss Ittingen Profeß / vnd Procurator, etc. / Mit schönen Abbildungen vnnd Kupfferstücken gezichret, / sampt ausführlichen Register aller Heyligen. / In Truck verfertiget, vnd verlegt / Durch David Hautten, Buchdruckern zu Lucern, vnd Buchhändlern / in Wien, Im Jahr nach Christi Jesu Geburt / M.DC.XLVIII. / Cum Licentia & Permissu Superiorum. / » Suit une dédicace aux abbés de la congrégation des Bénédictins en Suisse, datant du 15 août 1648 et signée de «David Hautt, Buchdrucker zu Lucern, vnd Buchhändler in der Röm: Kays: Residentz Statt Wien.» Les deux pages qui suivent contiennent la préface au lecteur «Vorred an den Guthertzigen Leser ». L'auteur en est le prieur de la chartreuse d'Ittingen, Fr. Bruno (Müller ou Molitor). C'est la meilleure source pour la vie de Murer.

---

[40]) Exemplaire de la Bibliothèque de la Bourgeoisie à Lucerne H 8 fol.

L'ordre de l'œuvre est chronologique. Elle commence par la Sainte-Vièrge, que suivent St-Béat et St-Luc. Le dernier de la liste est le père Fidel de l'ordre des Capucins.

Le livre est de 8 feuilles + 432 pages + 2 feuilles pour le registre + 1 feuille pour le colophon. Le colophon nous dit «Gedruckt in der Catholischen / Eydtgnossischen Statt / Lucern. (Marque typographique de Hautt) Durch vnd in Verlegung Dàvid / Hautten, Buchdruckern dasselb-/sten, vnd Buchhändlern zu / Wien in Oesterreich. / Im Jahr Christi, M.DC.XLVIII. / »

L'œuvre est ornée de 40 gravures en taille-douce, dont la plupart portent la désignation «Joh. Asper invenit, Rod. Meyer fecit, David Hautt Excudit.» Jean Asper [41]), bourgeois de Constance, était sculpteur et peintre, Rodolphe Meyer [42]) de Zürich (1605-1638) était graveur. Une seule gravure «Der H. Idda Grab» porte la désignation «Dauid Hautt sculpsit» (p. 296). 28 tables sont signées par Meyer. Il avait de plus composé les gravures «Die Heyligen Felix, Regula, vnnd Exuperantz» (p. 54), «Der Heylige Bischoff Benno: Vnd S. Eberhard Abbt vnd Beichtiger» (p. 226), «Die Heylige Königin vnd Jungfraw Elisabetha» (p. 302).

Nous trouvons dans l'œuvre des initiales, des vignettes, des réclames, des manchettes et de plus, de petites gravures, ainsi que les armoiries de Toggenburg et de Kirchberg (p. 291) et la vision de Nicolas de Flüe (p. 397). Le papier, employé pour l'impression du livre, était de la papeterie de Rotzloch (Unterwald) et porte les armoiries avec la clef.[43])

Cette œuvre fut réimprimée en 1751 par l'atelier du couvent des Bénédictins de Saint-Gall, mais sans les gravures en taille-douce. Il y a de légères différences entre les deux éditions.[44])

---

[41]) Voir S K L, I, p. 58; Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler II, p. 187; Zürcher Taschenbuch 1882.

[42]) Voir S K L II, p. 403.

[43]) Voir Herzog, Rotzloch und Bauherr Kaspar Blättler, «Zeitglocken» IV (1925), n° 1.

[44]) Geschichtsfreund LV, p. 20. Sur l'imprimerie du couvent des Bénédictins voir aussi «O. F. Die Druckerei des Stiftes St. Gallen (1633—1799)», St. Galler Tagblatt 1925, n° 156.

A côté de la «Helvetia Sancta» de Murer il importe de mentionner l'impression de la musique de. Jean Benn. C'est le premier imprimé de ce genre fait à Lucerne. Ce Jean Benn [45]) était originaire de Messkirch et fut organiste à l'église collégiale de Lucerne à partir de 1638. Son œuvre porte le titre «Missæ concertatæ trium vocum ..... editae a Joanne Benn, insignis ecclesiæ collegatæ Lucernensis Organaego. Lucernæ apud Davidem Hautt. 1644» (8 cahiers in-4°). Citons encore «Beschreibung deß Berühmbten / Lucerner- oder 4. Waldstät - / ten Sees, vnd dessen Fürtrefflichen Qualiteten vnd sonderbaaren Eygenschafften ..... Durch / Johann Leopold Cysat [46]), der Zeit Vnder-Statt-/schreibern zu Lucern. / Mit Consens vnd Gutheißen der Obern : / Getruckt zu Lucern, / Bey David Hautten, Im Jahr M.DC.LXI. / » L'auteur de ce livre, Jean-Léopold Cysat (1601—1663), était Grand-conseiller en 1648, bailli à Weggis en 1649, greffier du Juge en 1653 et bailli à Béromunster en 1661. Le livre est illustré d'une carte du Lac des Quatre-Cantons, gravée par Clément Beuttler [47]) (Beutler) et de deux tables du même auteur. Clément Beuttler était le fils de Gaspard Beuttler, peintre à Béromunster. Il vivait encore en 1672.

Un imprimé de Hautt, qui mérite encore d'être mentionné, est le calendrier (Wappenkalender) pour le Chapitre collégial de chanoines de Béromunster. Le 5 décembre 1636, Hautt[48]) s'engagea à faire un calendrier pour le Chapitre comme il en avait déjà fait un pour Messeigneurs de Lucerne, soit en bois soit en cuivre «ut in ligno ut in cupro ».[49]) A Béromunster on parla de nouveau de ce calendrier le 17 juillet et les 16 et 17 août 1637. Le procès-verbal dit, que Hautt pourrait imprimer les calendriers et que les armoiries des chanoines devraient être faites en buis et que les chanoines devraient payer eux-mêmes

[45]) Voir Schubiger, Die Pflege des Kirchengesanges und der Kirchenmusik in der deutschen katholischen Schweiz. «Volksschulblatt. Organ für christliche Erziehung» XIII (1872), n° 41, p. 321 et le DHB II.

[46]) DHB II.

[47]) Voir S K L I, p. 122—123.

[48]) Voir aussi Estermann, Die Wappenkalender des Stiftes Beromünster. «Katholische Schweizer-Blätter» XIII (1897), p. 363—374.

[49]) A C B, Bircher Annales Lit. K., p. 219.

leurs armoiries: «Ist verwilliget das David Haut Buochdruckher, zuo Lucern vnder der Stifftswappen Calender druckhen möge; Söllend selbige uf Buchs uf das Zierlichiste geschniten werden: und werden die hren des Stiffts selbige selbsten bezahlen».[50]) Et Bircher, dans ses Annales, dit de même «Visum est etiam expedire, ut dicta insignia non sculpantur in Cupro, quod durabile non est, sed in buxo..... ».[51]) Sur la demande du prévôt du 18 août, Gaspard Beuttler répondit, que le calendrier coûterait environs cent florins[52]). A la fin de l'année la planche était gravée. Les armoiries de Lucerne y manquaient et Messeigneurs se plaignirent auprès du prévôt. Bircher dit à ce sujet dans les Annales «Nemini in mentem venisse, quod haec res tantum concitaret odium ex quibus omnibus satis intellegi possit, quid animi gerat iste Magistratus erga Collegium nostrum, et quid quaerat, aut quo in pretio nos habeat ».[53]) Les chanoines décidèrent de placer les armoiries lucernoises dans leur calendrier. (16 janvier 1638.)

Un deuxième calendrier fut fait par Godefroi Hautt, fils de David, en 1679, mais il ne plut pas et le Chapitre s'adressa à J. J. Thurneysen, graveur à Bâle (1682). Celui-ci ne contenta pas davantage les chanoines de Béromunster. Un troisième calendrier fut fait en 1714 par J. H. Berkmüllers d'Augsbourg.[54])

Les Archives du Chapitre de Béromunster contiennent des notes au sujet de l'impression du dit calendrier, ainsi pour ce qui concerne les armoiries du prévôt et des chanoines «2° Herren Probsten vnd H.H. Capitularen-Wappen sollen, weilen selbe veränderlich Seyndt, a parte gestochen werden; vndt dann getruckt auff der rechten Seithen, wo Bero kniendt: N° 1 Jod : Gualter.Cysat Custos; dannen N.3.N.5, N.7.N.9.N : 11.N. 13.N.15.N.17.N.19. Auff der Lincken Seithen, wo Ulricus kniendt : N.2. Jac : Maurit : an der Allmendt Ritter Senior, N : 4.N : 6.N : 8.N 10 N : 12.N.14.N.16.N.18.N.20. Das vacat». Et les explications pour les armoiries des communes

[50]) A C B, Stiftsprotokolle IV, p. 319.
[51]) A C B, Bircher, Annales Lit. L., p. 171. — Pour Bircher voir DHB II.
[52]) A C B, Bircher, Annales Lit. L., p. 196, 202.
[53]) A C B, Bircher, Annales Lit. M., p. 14—15.
[54]) Voir Estermann, op. cit. p. 365 et 367.

«NB. Das Wappen Münster N.1 füehrt eine guldene Stras im rothen feldt. Schwartzenbach N : 3 führt drey fisch in dem schwartzen bach, Ermensee N.5 führt die burg vndt den fisch : diese 3 wappen wie gemeldet sollen gestellt werden auff die rechte Seithen, wo ietzundt Münster schon angezeichnet ist .....».[55]) Ces notes furent faites par le secrétaire du Chapitre, Z. Göldlin, et rédigées en 1713 ou 1714.

Comme j'ai pu constater, Hautt imprimait à Lucerne plus de 200 opuscules, soit des livres religieux, des livres à l'usage des écoles supérieures (des éditions de César, Cicéron, Sénèque, etc.), des livres de géographie et d'histoire. Dès 1653 il travaillait pour une édition du Corpus iuris civilis et canonici, mais ce grand livre ne fut jamais édité, car dans la nuit du 30 mars 1657, un incendie détruisit l'imprimerie de Hautt.[56]) Les typographes Pelagius Brun de Constance, Jean Bitter de Cologne, Conrad Egermann, Jean Federlin d'Ingolstadt [57]), Federigo Milano et Charles Beuttler perdirent tous leurs vêtements. Hautt taxa le dommage à 130,000 florins. Bernhard Rüttimann [58]), l'incendiaire, fut emprisonné, puis remis en liberté à condition de ne pas se montrer dans les rues de Lucerne, que les dimanches et jours de fête avant et après la messe. S'il ne suivait pas cet ordre, il devait être expulsé du territoire lucernois.

Hautt, homme ruiné, fut nommé imprimeur du Gouvernement pour six ans avec un salaire de 40 florins; mais il dut imprimer gratuitement tous les «mandats» de Messeigneurs (1er octobre 1657) [59]).

Mais la même année déjà, soit en 1657, Hautt se rendit à Constance et y acheta l'imprimerie de la ville pour la somme de 750 florins.[60])

---

[55]) A C B, Bemerkungen über den Stüftt-Münsterischen Calender. Une version en langue moderne se trouve dans Estermann, op. cit. p. 368.

[56]) Pour l'incendie voir Liebenau, Ueberblick, p. 34 et Liebenau, Das alte Luzern, Lucerne (1881), p. 259.

[57]) Ce Jean Federlin fournissait en 1638 du papier à la Chancellerie. A E L, Seckelmeisterrechnungen 1635-1640.

[58]) A E L, R. P. 72, fol. 257 a.

[59]) A E L, R. P. 72, fol. 349 a.

[60]) Voir Ruppert, Konstanzer Geschichtliche Beiträge, Ve cahier, p. 76.

A Lucerne on imprimait encore sous son nom jusqu'en 1661.[61])

Hautt, père de quatre enfants à son arrivée à Lucerne, en eut encore trois pendant son séjour dans cette ville:
Marie-Elisabeth (T G, n° 19), baptisée le 6 décembre 1637,
Marie-Jacobea (T G, n° 20), baptisée le 11 octobre 1639, mariée à Constance à Jean-Michel Majerhofer en 1671,[62])
Nicolas (T G, n° 21), baptisé le 13 novembre 1640.[63])

Au départ de David pour Constance l'imprimerie lucernoise fut remise à son fils Godefroi.

IV. LES HAUTT A CONSTANCE.

1. *David Hautt, le père.*

L'année de la perte de l'atelier lucernois déjà Hautt acheta à Constance l'imprimerie de la ville pour la somme de 750 florins, contre acomptes annuels de 50 florins [1]) et en 1658 il reçut pour lui et sa femme le droit de bourgeoisie.[2])

Lorsqu'en 1658 on voulut loger chez lui des soldats, Hautt se plaignit, parcequ'il avait déjà en pension douze (!) ouvriers-typographes.[3]) Le 28 février 1660 la veuve de Martin Böttlin éleva des plaintes contre David et son fils Godefroi. Elle avait donné à imprimer un opuscule sur la «Engelweihe» à Einsiedeln. Le hasard voulut que David Hautt se trouva à Einsiedeln lorsqu'elle y vendait ses livres. Ayant vu le prix élevé de la marchandise, le vieil imprimeur fit à la veuve de vives remontrances quoique les livres eussent été imprimés par son propre fils. Cet incident rendit la vente impossible.[4])

---

[61]) Ainsi l'œuvre de Cysat, citée à la page 28 et «Kurtzer Innhalt / deß Lebens / Deß heyligen Franciscj, / Xauerij, / Apostels der Newen Welt, / auß der Societet IEsu/....»

[62]) Constance, cure de Saint-Etienne.

[63]) Sur Nicolas, voir à la page 37.

[1]) Ruppert, Konstanzer geschichtliche Beiträge, V^e cahier, p. 76.

[2]) A V C, Verzeichnis der Bürgersöhne, die ihr Burgrecht erneuert 1584-1684.

[3]) A V C, R. P. 1658, 16 octobre.

[4]) A V C, R. P. 1660, p. 93, 96.

Deux jours après, le 1er mars, Hautt porta plainte au Conseil contre Jean Sadler, graveur en taille-douce de Constance, qui ne voulut pas payer 32 florins pour l'impression d'un petit traité.[5])

Hautt fut à son tour cité devant le juge le 24 mai 1660 pour n'avoir pas payé l'impôt et la somme due pour le droit de bourgeoisie.[6])

La même année il dut encore se justifier devant le tribunal pour un libelle dirigé contre l'évêque de Constance. Le 5 février 1661 Hautt présenta sa défense en cette affaire.[7])

En 1665 Hautt demanda le droit d'établir un moulin à papier au «Schofen» dans le baillage d'Eggen. Je ne puis trouver de document qui confirmerait que Hautt y avait une papeterie. Il est encore nommé «papirer» en 1675.[8])

L'année suivante Hautt acheta de plus l'imprimerie épiscopale et réunit les deux ateliers.[9])

Son fils Nicolas reçut le droit de bourgeoisie en 1668 et son fils David en 1669.[10])

Le 24 avril 1677 Jean-Jacques Labharth, imprimeur et fondeur de caractères se présenta au Conseil pour acheter l'imprimerie de la ville et pour obtenir le droit d'éditer le calendrier et le journal, car le vieux Hautt, âgé de soixante-quatorze ans ne pouvait plus gérer les affaires. Le Conseil décida qu'il fallait dresser un inventaire. Au sujet du calendrier et du journal on s'était déjà arrangé avec l'imprimeur Straub.[11])

David Hautt mourut la même année, soit en 1677, après une longue et laborieuse vie, assombrie par de continuels embarras pécuniaires. Sa femme le suivit en 1683.[12])

---

5) A V C, R. P. 1660, p. 102.
6) A V C, R. P. 1660, p. 252.
7) A V C, R. P. 1660, p. 476; R. P. 1661, p. 10, 52.
8) A V C, R. P. 1665, p. 430/31. Dans les archives cantonales de Frauenfeld il n'y a pas de documents sur une papeterie au Schofen. - A V C, R. P. 1675, p. 44.
9) Ruppert, op. cit., p. 76.
10) A V C, Bürgerbuch 1659-1725, p. 37 et 40.
11) A V C, R. P. 1677, p. 206.
12) Constance, cure de St-Etienne.

Comme astronome, Hautt avait écrit et édité deux livres sur les comètes vues à Constance en 1664 et 1665. L'un porte le titre «EXPLORATIO / Super / COMETA : / Oder / Ein bescheidene, Natürliche vnnd Kunstziemende / Betracht - vnd Handlung von Comet - Sternen : / Sonderlich / Vber den Lauff vnd Standt deß newlich im Novemb-December / vnnd Januarij deß 1664. vnnd 65. Jahrs entstandenen / Cometens. / Observirt vnd calculirt : / Durch David Hautten, Käys. Not: Civis Constant.. vnd der / Astronomi Liebhabern. / (Vignette) / Permissu Superiorum. / Gedruckt zu Costantz beym Authore, im 1665. Jahr . / » Ce livre est de 26 pages + 1 feuille in-4°; il est illustré de 18 tables sur les comètes. Hautt y avait aussi employé des caractères grecs. A la fin de l'opuscule se trouve une petite poésie «Der Todt redet die Welt an», avec une illustration, représentant la mort.

L'autre porte le titre «Eygentlicher Abriß vnd Situation, des Cometsterns, / wie derselbe zu Costantz am Bodensee, vnnd anderer Orthen / den 8. 9. 10. 11. 12. 13. vnd 14. Aprill, deß 1665. / Jahrs, observirt vnd gesehen worden. / Durch David Hautten, Caes. Not. Astr. Cultor. / (Gravure en taille-douce de 10 sur 11 cm représentant une partie de la ville de Constance; elle porte les initiales NH, fe. Constantiae).» [13]) Ce petit livre est de 2 feuilles in-4°. La poésie qui suit les descriptions commence par ces mots : «In disem Jahr man ferner sah..... » Elle a pour auteur Jean-Georges Schinbein de Fribourg en Brisgau.

2. David Hautt, le fils.

Né en 1632, David avait déjà quarante-cinq ans, lorsqu'il succéda à feu son père. Il avait épousé le 23 novembre 1665 Catherine Kollhammer de Lucerne.[14]) Le Conseil de cette ville lui avait donné 500 florins des biens de sa femme. Dans les années 1666, 67 et 68 déjà Hautt avait demandé, mais en vain, le reliquat. En 1670 il renouvela sa demande, afin de pouvoir agrandir son atelier, mais le Conseil la repoussa encore «aus beweglichen Ursachen» [15]) comme dit le texte. Catherine Koll-

[13]) Zurich, Bibl. centrale St: Y 223.

[14]) A E L, Ehebuch.

[15]) A E L, R. P. 75, fol. 112 a, 125 a, 287 b; R. P. 76, fol. 72 a.

hammer mourut en 1683.[16]) L'année précédente Hautt avait demandé le droit de bourgeoisie à Lucerne en s'offrant pour établir une imprimerie, mais sa demande avait été rejetée.[17])

En 1683 déjà Hautt épousait en secondes noces Anne-Marie Engel, fille du feu capitaine Jean Engel de Frauenfeld. Des tuteurs furent donnés aux deux enfants du premier mariage.[18])

La vie de famille fut triste. Hautt, toujours dans la gêne, ayant peu de commandes, dissipait les biens de sa première femme. Ces choses étant, les tuteurs demandèrent que les biens des deux enfants fussent garantis par inscription hypothécaire.[19]) Marie Engel avait reçu le droit de bourgeoisie en épousant David Hautt. Les deux époux étaient continuellement en querelle. Un jour Marie se plaignait que David l'avait maltraitée et qu'elle avait perdu beaucoup de sang.[20]) Une autre fois Hautt se plaignait de ce que sa femme avait été ivre et de ce qu'elle s'était cassé le bras en tombant dans l'escalier! [21]) Rose-Françoise, fille du premier mariage, demanda sa part de biens; elle voulut épouser l'imprimeur Parcus qui l'avait rendue mère (1691).[22])

David n'était pas imprimeur de profession, mais fondeur de caractères. La fonderie de caractères et l'imprimerie passaient depuis plus d'un siècle pour deux métiers tout différents. Immédiatement l'atelier de Hautt perdit sa bonne réputation et les jeunes ouvriers qui avaient fait leur apprentissage chez Hautt ne pouvaient trouver de places.[23])

En 1683 Hautt se pleignit des imprimeurs Jean-Jacques Straub et Jacques Labhart à cause du calendrier.[24]) Deux ans après, le 4 juillet 1685 Balthazar Knebling, associé de David, étant mort, sa veuve réclama sa part afférente.[25])

[16]) Constance, cure de St-Etienne.
[17]) A E L, R. P. 79, fol. 133 b.
[18]) A V C, R. P. 1683, p. 271, 279 - A V C, Verzeichnis der Weibspersonen 1586-1682, p. 269.
[19]) A V C, R. P. 1689, p. 156, 485.
[20]) A V C, R. P. 1689, p. 485.
[21]) A V C, R. P. 1692, p. 309, 312.
[22]) A V C, R. P. 1691, p. 235/36, 253, 331.
[23]) Voir Faulmann, Illustrierte Geschichte der Buchdruckerkunst, p. 395.
[24]) A V C, R. P. 1683, p. 4.
[25]) A V C, R. P. 1685, p. 453-57, 502.

Lorsque l'Université de Fribourg-en-Brisgau s'enfuit à Constance en 1685, Hautt se nomma «hochfürstlicher Bischöfl. Constanzischer und löbl. allhiesiger Universität Buchdrucker».[26])

En 1688 Hautt reçut le droit d'éditer une feuille d'avis, sous la surveillance de la censure.[27])

En 1689 Hautt parut quarante fois devant le Conseil, soit à cause de sa situation financière désespérée, soit à cause de ses querelles avec les autres imprimeurs et les relieurs, soit enfin pour des raisons de famille. Le 14 septembre de la même année le clergé visita la partie de l'imprimerie appartenant à l'évêque. Les deux imprimeurs Labhart et Köberle assistèrent à cette inspection.[28]) Le 17 octobre Hautt voulut retirer les 1000 florins, payés à son frère Godefroi de Lucerne.[29]) Le 26 octobre on dressa l'inventaire de l'imprimerie, les dettes étant devenues sérieuses.[30])

Le 23 juin 1694 Parcus, le gendre de David Hautt, demanda à Messeigneurs qu'on lui donnât l'imprimerie de son beau-père, qui ne pouvait plus diriger les affaires. Mais Parcus était seulement habitant (Insasse) et les imprimeries réunies depuis 1666 furent séparées. Adam Köberle devint imprimeur épiscopal, Jean-Jacques Labhart imprimeur de la ville et ce dernier reçut le droit d'éditer des journaux.[31])

Hautt perdit son droit de bourgeoisie et ne fut plus que simple habitant. En 1695 il fut déclaré en faillite.[32]) Sa maison, le «Schmuckerhof» (aujourd'hui Kanzleistraße 5) acquise en 1676 pour la somme de 1025 florins, fut achetée par le percepteur Antoine Durach d'Immenstad, qui la vendit déjà en 1696 à Parcus pour la somme de 854 florins.[33])

La date de la mort de David Hautt est inconnue. De son premier mariage avec Catherine Kollhammer il avait eu deux

---

[26]) A V C, R. P. 1687, p. 89 - Voir aussi Gröber, Geschichte des Jesuitenkollegs und Gymnasiums in Konstanz, le Ve chapitre sur l'Université de Fribourg à Constance, p. 104 et suivantes.

[27]) A V C, R. P. 1688, p. 67.

[28]) A V C, R. P. 1689, p. 419, 425.

[29]) A V C, R. P. 1689, p. 474/75.

[30]) A V C, R. P. 1689, p. 495.

[31]) A V C, R. P. 1694, p. 189-191, 197, 206.

[32]) A V C, R. P. 1695, p. 90.

[33]) A V C, Marmorsches' Häuserbuch, n° 578.

enfants: Rose-Françoise, mariée à Parcus, et un fils François-Antoine.[34])

Il est impossible de suivre cette branche de la famille Hautt. En 1777 encore l'imprimeur Antoine Labhart est nommé «Hautti pronepos» .[35])

Je mentionne un seul ouvrage, imprimé par David Hautt, le fils. En 1682 il imprimait une édition de l'œuvre du père Laurent de Schnüffis, illustrée par J.-G. Glyckher de Rottweil,[36]) qui porte le titre «Mirantisches / Flötlein / Oder / Geistliche Schäfferey, / In welcher Christus, under dem / Namen Daphnis, die in dem Sünden - / Schlaff vertieffte Seel Clorinda zu einem / bessern Leben aufferweckt, und durch wunderliche / Weis, und Weeg zu grosser Heiligkeit / führet. / Durch / P.F.LAURENTIUM / Von Schnüffis Vorder - Oesterrei - / chischer Provintz Capucinern, / und Predigern. / Mit Erlaubnuß der Obern : auch sonder - / barer Freyheit Ihro Röm.Kayserl. Majestät, / nicht nachzudrucken. / Gedruckt zu Costantz, / In der Fürstl. Bischöffl. Druckerey, / Bey David Hautt, Anno 1682. / In Verlegung Johann Jacob Mantelin Burgern, / und Handelsmann zu Lauffenburg. / »[37]) Le livre est de 8 feuilles + 318 pages in-8°.

La suite de ce livre parut en 1690 sous le titre «Deß / Miranten, / Eines Welt - und hoch - ver - / wirrten Hirtens nach der Ruh - / seeligen / Einsamkeit / Wunderlicher Weeg. / Durch F.LAVRENTIVM von / Schnüffis, Vorder - Oesterrei - / chischer Provintz Capuci - / nern. / Mit Bewilligung der Obern, und Kayserl. / Freyheit nicht nachzudrucken. / Gedruckt und verlegt zu Costantz am / Boden - See, durch David Hautt, / Fürstl. und Academisch. Buchdrucker. / Anno 1690. /» [38])

En 1699 venait de paraître une deuxième suite de l'œuvre chez Leonhard Parcus, intitulée «Mirantische Maul-Trummel, / Oder / Wohlbedenckliche Begen - / Sätze böser, und guter / Begirten, / ..... / Durch / Fr. LAURENTIUS. / Von

[34]) Pour les noms des enfants A V C, R. P. 1690, p. 520;R. P. 1691, p. 253; R. P. 1694, p. 243.

[35]) G. E. Haller, Bibliographie der Schweizer-Geschichte, I, p. 50, n° 290.

[36]) Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler XIV, p. 272.

[37]) Bibliothèque cantonale, Lucerne B 1849.

[38]) Exemplaire de la Bibliothèque cantonale, Lucerne, G 6 2173. Voir aussi le livre, édité par Nicolas Hautt à Vienne, page 38.

Schnüffis, Vorder - Oester / reichischer Provinz Capuciner. / ..... / Costantz, Verlägts Leonhard Parcus / Anno 1699 /».[39]) Les caractères sont les mêmes que pour les deux autres livres; le titre est en rouge et noir.

3. *Nicolas Hautt.*

Nicolas le plus jeune des trois frères était né à Lucerne en 1641. Lorsque son père quitta cette ville en 1657 il resta chez son frère Godefroi.

Il était graveur en taille-douce. En 1666 il fut emprisonné pour des injures prononcées contre la famille de Sonnenberg et une affaire de mariage avec Elisabeth de Sonnenberg.[40]) Il dut quitter Lucerne pour deux ans et se rendre à Constance chez son père.[41]) A Constance il reçut le droit de bourgeoisie le 15 décembre 1668. Le 16 février de l'année suivante il demandait à Lucerne un certificat de bonnes mœurs, car il avait l'intention de se marier. La même année il épousa Marie-Ursule Pfeil.[42])

Il habitait la maison «Zum Flügel» (aujourd'hui Katzgasse 13), qu'il vendit au peintre Jean Riedlinger en 1675 pour la somme de 400 florins.[43])

A Constance, Nicolas travaillait pour son père comme graveur. C'est ainsi qu'il fit une gravure «Lacus Acronianus sive Bodamicus» et la gravure pour une des œuvres sur les comètes.[44])

En 1675 il partit pour Vienne, tout en restant bourgeois de Constance.[45]) A Vienne il reçut les droits de graveur de l'Uni-

---

[39]) Bibliothèque cantonale, Lucerne B 1849 a.

[40]) C'est probablement Marie-Elisabeth, fille de Jacques-Gaspard et de Jacobea Zimmermann, qui épousa plus tard Jean an der Allmend.

[41]) A E L, R. P. 75, fol. 102 b.

[42]) A E L, R. P. 75, fol. 331 a. - Constance, cure de St-Etienne.

[43]) A V C, Marmor'sches Häuserbuch, n° 138. Voir aussi Konstanzer Häuserbuch II, p. 463/64.

[44]) Voir p. 33. - Voir aussi Heinemann dans le S K L II, p. 23/24. Nicolas fit aussi les cartes pour l'œuvre de Daniel Bartoli, S. J. «Geographia moralibus et politicis ..... » éditée chez David Hautt en 1673.

[45]) A V C, R. P. 1675, p. 474. - Bürgerrechtsaufgabe 1605-1763, p. 153. - Voir aussi Laible, Geschichte der Stadt Konstanz und ihrer nächsten Umgebung, p. 277.

versité. Les autres graveurs en taille-douce s'étaient défendus contre l'admission de Hautt.[46])

Hautt exerçait aussi le métier de libraire. J'ai trouvé un petit livre, édité en 1678 et intitulé «PHILOTHEVS, / Oder deß / Miranten / Durch die Welt vnd Hofe / wunderlicher Weeg nach der / Ruh - seligen Einsamkeit / Entworfen / Von / Mirtillen, einem deß Miranten / guten Freund, vnd vertrawten / Mit - Hirten / In dem Druser - Thal, vnder dem / Hochberühmten Steinbock, nächst an / dem vorbey fliessenden Rhein - / Strohm. / Permissu Superiorum. / Wienn in Oesterreich, / In Verlag Nicolai Hautt, Kupffer - / stechers, 1678. / » Il est de 168 pages in-8°.[47])

Nicolas Hautt mourut probablement à Vienne. Sa veuve, Anne-Ursule Pfeil se remaria avec François Herman de Constance.[48])

Hautt avait eu deux enfants:

Anne-Marie (T G, n° 37), baptisée en 1673 à l'église Saint-Etienne de Constance et surnommée «petite Viennoise» (Wienerlin);

Nicolas (T G, n° 38), baptisé en 1674 à l'église Saint-Etienne de Constance.[49])

Un seul fils de David (le père) était resté à Lucerne; il devait y rétablir l'atelier de son père et y exercer le métier d'imprimeur; c'est Godefroi.

V. GODEFROI HAUTT ET ANNE-FÉLICITÉ HAUTT.

1. Godefroi Hautt.

Godefroi Hautt, agé de 23 ans, succéda à son père en 1657. Au début les choses les plus nécessaires lui faisaient défaut: crédit et argent. Déjà l'année suivante il entra en conflit avec les maîtres-relieurs de Lucerne, et toute sa vie durant il fut en

[46]) Vienne, Archives de l'Université III, A 71. Communication fournie par M. Charles Junker à Vienne.

[47]) Lucerne, Bibliothèque de la Bourgeoisie H $\frac{11.353}{8^{\circ}}$

[48]) A V C, R. P. 1697, p. 129.

[49]) Constance, cure de St-Etienne, Registrum in Libros Baptizatorum ab Anno 1575 usque ad annum 1813 I.

querelle avec eux.[1]) En 1656 Hautt était entré dans la corporation des maîtres-tailleurs de Lucerne. Parmi les membres de cette dernière on ne trouvait pas seulement des tailleurs et des drapiers, mais des boulangers, des meuniers, des couvreurs, des menuisiers, des couteliers.[2]) En 1662 il entra aussi dans la corporation de «Safran».

Une grève des ouvriers-typographes lui fit beaucoup de tort. (1663/64.) Les ouvriers qui se prononcèrent pour la grève étaient Jacques Ammon de Nuremberg, Jean Hübschlin de Bregenz, Henri-Louis Schriber et Jean Hederlin. Dès septembre 1663 ils n'avaient plus reçu leur salaire et au carneval Godefroi n'avait pas donné le bon dîner d'usage à Lucerne, probablement à cause de cette agitation ouvrière.[3]) Ammon [4]) partit pour Einsiedeln, où il allait travailler comme prote de l'imprimerie du couvent (1664—68). En 1669 il était à Baden et deux ans plus tard il ouvrit une imprimerie à Zoug. Schriber [5]) reçut la permission de se rendre à Sion pour y ouvrir un atelier typographique. A Sion il changea son nom contre celui de Henri-Louis Escrivain. Hübschlin [6]) travailla plus tard chez David Hautt à Constance.

Godefroi Hautt voulut bâtir un moulin à papier auprès du Würzenbach (à une demie-heure de Lucerne) et demanda les privilèges nécessaires. Messeigneurs s'informèrent auprès de Martin Probstatt, papetier à Horw, s'il jugeait nécessaire l'établissement d'un nouveau moulin et, comme on le comprend, celui-ci parla défavorablement de la chose. Le Conseil interdit la construction (1664).[7])

Le 28 novembre 1664 Jacques Businger, au nom des maîtres-relieurs, porta plainte contre Hautt, qui occupait dans sa maison deux ouvriers-relieurs, ce qui, selon leur règlement, était dé-

---

[1]) A E L, Gerichts-Urteilbuch 1653-1663, 9 novembre 1658.

[2]) Sous le «Stubenmeister» Mathias Salzmann. A E L, Rechtsamen-Buch.

[3]) Voir dans Liebenau, Ueberblick p. 37/38.

[4]) Voir dans Benziger, Geschichte des Buchgewerbes im fürstlichen Benediktinerstift Einsiedeln, et Staub, Buchdruckerkunst. D H B I.

[5]) A E L, R. P. 74, fol. 306 a. Voir aussi Oggier, Blätter aus der Walliser-Geschichte II, p. 250 et le même, Messager du Valais 1898, nos 7—9.

[6]) Faulmann, Geschichte der Buchdruckerkunst, p. 395.

[7]) A E L, R. P. 74, fol. 275.

fendu.[8]) Ce règlement nous dit: «..... daß fürderhin kein Buochtruckher, noch buochfüherer In Vnnser Statt allhier weliche daß handtwerckh nit ordentlich gelernet vnnd demselben nit einverleibt sindt, keine gesellen mehr anzustellen .....» (Aucun imprimeur et libraire de la ville de Lucerne, n'ayant pas appris le métier de relieur et ne faisant pas partie de la corporation, n'a le droit d'embaucher des ouvriers.) [9])

Pour avoir parlé injurieusement de Gaspard Blätz, Hautt fut imprisonné en 1665 et Messeigneurs lui interdirent l'accès des auberges.[10])

En 1665 Hautt avait acheté à Marie Schlapfer la maison n° 368 sur la rive gauche de la Reuss pour la somme de 1100 florins. Cette maison resta en possession des Hautt jusqu'en 1760.[11])

Bientôt de nouveaux tiraillements se produisirent entre Hautt et Gaspard Blätz, Jean Böttiger (surnommé le Hambourgeois) et les autres maîtres-relieurs. Ces derniers se plaignirent de ce que Hautt occupait de nouveau des ouvriers-relieurs dans sa maison et de ce qu'il vendait des livres reliés.[12]) Des plaintes pour injures s'en suivirent. En 1669 Hautt édita un pamphlet contre l'ambassadeur espagnol Alphonse Casate († 1681) et fut enfermé dans la tour pendant deux jours.[13])

Godefroi, comme son père, était toujours dans l'embarras financier. Jamais il ne pouvait effectuer ses paiements à temps. Il lui arriva même d'être contraint par le Conseil de payer en chevaux, en cuir on en livres.[14])

Nous voyons que Godefroi faisait aussi le commerce des bestiaux. Il achetait et vendait en outre des pierres précieuses. On le rencontre en Allemagne, en Autriche et en Hongrie. Mais le commerce ne lui réussit pas. Nous le trouvons toujours dans

---

[8]) A E L, R. P. 74, fol. 324 a.

[9]) Lucerne, Bibl. de la Bourgeoisie, Libell der Meister Buchbinder.

[10]) A E L, R. P. 74, fol. 408 b.

[11]) Lucerne, Hypothekarkanzlei, Visierte Gültprotokolle 11, fol. 171 b. En 1760 Benoît Hautt la vendit à Joseph Gilli. Voir ci-dessous, p. 67.

[12]) A E L, R. P. 75, fol. 167 a. Voir aussi la lettre de Godefroi Hautt, adressée à Messeigneurs de Lucerne dans les A E L.

[13]) A E L, R. P. 75, fol. 406 b.

[14]) En 1672, le 26 octobre. A E L, R. P. 76, fol. 316 a.

la même situation pénible et ce ne fut que grâce à l'aide de son frère David qu'il ne faisait pas faillite.

En 1680 Hautt fut enfermé pendant quatre jours sans manteau et sans épée, parce que dans son calendrier il avait changé les armoiries de la famille Göldlin de Sursee. Désormais tous les imprimés devaient être censurés par le maire de Sonnenberg et le greffier de la ville.[15])

La même année encore, Balthazar Knebling avait fourni à l'imprimerie de nouveaux caractères.[16]) Mais déjà le 5 octobre Hautt dut demander à Messeigneurs un délai de deux ans pour payer ses dettes.[17]) Le 7 décembre les relieurs portèrent de nouveau plainte contre Hautt, dont le fils reliait des livres. Hautt se défendit: il était obligé de les relier lui-même parce que la vieillesse avait rendu Lämblin à peu près aveugle; Blätz de son côté ne rendait jamais les livres et Böttiger en demandait le triple prix. Néanmoins le Conseil interdit à Hautt de relier des livres et en outre lui ordonna de se rendre deux fois à l'église tous les dimanches et jours de fête, parce qu'il jurait horriblement et à tous propos. Hautt promit solennellement de changer sa vie.[18])

Mais cette vie dissolue et déréglée recommença bientôt et Hautt fut obligé de se confesser tous les mois. On le somma à nouveau d'améliorer sa conduite sous peine de quitter la ville avec sa famille (1681).[19]) Nouveau léger repentir et nouvelle récidive. Hautt recommençait à relier des livres, à vendre de faux bijoux et à hanter les tavernes. Il fut emprisonné et le Conseil lui interdit non seulement l'accès des auberges, mais lui défendit aussi de voyager sans la permission de Messeigneurs (1684).[20])

En 1687 les libraires Emanuel et Jean König de Bâle vendaient une édition de «Reim dich oder ich liß dich» du père

[15]) A E L, R. P. 78, fol. 245 a. Voir aussi v. Vivis, Wappen der lebenden Geschlechter Luzerns, p. 48.

[16]) A E L, R. P. 78, fol. 305 b.

[17]) A E L, R. P. 78, fol. 313 b.

[18]) A E L, R. P. 78, fol. 333 b.

[19]) Le procès-verbal nous dit: «Wegen liederlichen, verruchten, Gott- und Ehrvergessenen Lebens.....». A E L, R. P. 79, fol. 6 a.

[20]) A E L, R P. 79, fol. 386 a.

Abraham a Sancta Clara, portant le titre «Reimb dich, / Oder / Ich Liß dich, / Das ist : Allerley Materien, Discurs, Concept, und / Predigen, welche bißhero in underschidlichen Trac - / tätlen gedruckt worden; Nunmehr in ein Werck / Zusammen gereimbt, vnd zusammen geraumbt, / Mit einem beygefügten Indice Concionatorio, und neuen Zusatz / mehrer Concepten; / Denen Herren Predigern für ein Interim geschenckt, biß etwas / anders bald folgen werdet. / Durch / Pr.Fr.ABRAHAM â S. CLARA, Au - / gustiner Baarfüsser Ordens. Käyserl. Prediger und der Zeit Prior, etc. / (Marque typographique avec la légende: POST NVBILA PHOEBVS) / Lucern, Gedruckt und verlegt bey Gotfried Hautt. Anno M.DC.LXXXVII.» C'était la reproduction d'une édition de Salzbourg, sortie de l'atelier de Melchior Haan. Godefroi Hautt se plaignit et demanda réparation, car l'œuvre n'était pas sortie de sa presse, mais de celle de Pierre Ketteler à Cologne et le livre portait le faux lieu d'impression «Lucerne». Le Conseil décida qu'à l'avenir tous les imprimés devraient porter le vrai lieu d'impression. (1687/88.) [21])

Lorsqu'en ce temps un comte Plaphy de Hongrie réclama les bestiaux qu'il avait déjà payés, et que les créditeurs lucernois demandèrent le remboursement de leur avoir, David Hautt de Constance se présenta au Conseil de Lucerne, dans l'intention d'acheter l'imprimerie lucernoise au nom de sa belle-sœur et de ses neveux. Il s'offrit pour payer peu à peu les dettes des créditeurs suisses. Le Conseil donna son assentiment, mais ce changement ne paraissait pas devoir amener une amélioration sérieuse, car David lui-même avait beaucoup de dettes.[22]) Anne-Félicité reçut le droit de rester dans la maison et de conduire les affaires. Godefroi, qui s'était évadé du territoire lucernois, fut exilé (22 janvier 1689).[23])

Au mois de juillet de la même année, Godefroi travaillait chez son frère à Constance et volait à celui-ci quatre-cents livres qu'il portait chez le relieur Martin Sirach, domicilié à Constance.

---

[21]) A E L, R.P. 80, p. 575; R.P. 81, p. 80. — Voir «Musée Gutenberg», 11e année, n° 1, p. 23/24. Voir aussi Büllingen, Annales typographici IV, p. 265. Mscr. de la Bibliothèque de la Ville de Cologne.

[22]) Le 21 janvier 1689; A E L, R.P. 81, p. 398.

[23]) A E L, R.P. 81, p. 401.

Le 1er octobre David demanda au Conseil de Constance qu'on lui adjugeât l'imprimerie lucernoise et le 17 du même mois il voulut retirer les 1000 florins qu'il avait payés pour l'établissement lucernois.[24])

Le 14 juin 1690, Godefroi, pauvre et malade, demanda la permission de rentrer en territoire lucernois. Le Conseil lui fit grâce [25]) à condition qu'il travaillât seulement comme ouvrier-typographe dans l'atelier de sa femme, qu'il ne maltraitât plus sa femme et ses enfants, qu'il ne fréquentât plus ni les auberges, ni les foires, qu'il ne jurât plus et qu'il se confessât tous les mois. Godefroi promit tout ce que le Conseil voulut, mais le 9 novembre il fut de nouveau exilé de Lucerne.[26])

Godefroi Hautt mourut à Lucerne le 8 mai 1692. Le registre des décès porte la remarque «Exequiae». Il avait donc tout de même eu son convoi.

Godefroi, mari d'Anne-Félicité Lützelring (Leuchseringen), était père de douze enfants, dont six fils:

François-Ignace (T G, n° 25), baptisé le 14 août 1662.[27])

Jeanne-Félicité (T G, n° 26), baptisée le 5 septembre 1666 et ensevelie le 23 novembre 1710. Cette fille avait plaidé la cause de ses frères et sœurs devant le tribunal de Lucerne contre sa belle-sœur Anne-Barhe Surleublin.[28])

Antoine-Aurélien (T G, n° 27), baptisé le 11 juin 1668.[29])

Henri-Alois (T G, n° 28), baptisé le 20 octobre 1669 et enseveli le 12 janvier 1743. Il avait été prêtre et pendant quelques années directeur de l'imprimerie.[30])

Joseph-Godefroi (T G, n° 29), baptisé le 11 avril 1671.

Anne-Ursule (T G, n° 30), baptisée le 11 juin 1672.

---

[24]) A V C, R. P. 1689, p. 346, 455, 474/75.

[25]) A E L, R. P. 81, p. 851.

[26]) A E L, R. P. 82, p. 100.

[27]) A ce sujet voir ci-dessous p. 63.

[28]) A E L, R. P. 85, p. 276.

[29]) A ce sujet voir ci-dessous p. 64.

[30]) A E L, Gerichts-Urteilbuch VI, fol. 457. Probablement peut-on l'identifier avec *Jean-Henri, administrateur des terres de François-Xavier* Meyer. Voir A E L, R. P. 93, fol. 329 b; R. P. 94, fol. 353 b; R. P. 95, fol. 28 b, 69 b, 136 b, 143 b.

Anne-Marie-Elisabeth (T G, n° 31), baptisée le 6 novembre 1673. Probablement peut-elle être identifiée avec une nommée Marie-Marguerite, qui se maria avec Georges Weihs le 21 septembre 1698 et, comme veuve, le 13 mai 1747 avec Sébastien Meyerhans, dont la femme Marie-Thérèse Fluder était morte en 1742.[31])

Anne-Marguerite (T G, n° 32), baptisée le 6 janvier 1676 et ensevelie le 4 mars 1757. Le 8 février 1712 elle avait épousé Joseph Kälin de Einsiedeln. En 1743 elle adressait une demande au Conseil de Lucerne pour obtenir le droit de se rendre à l'hôpital de Lucerne, car son mari était mort;[32]) et l'année suivante elle était en querelle avec sa belle-sœur Marguerite Bettig à cause de l'héritage de Nicolas-Joseph.[33])

Un enfant, mort le 20 novembre 1677 (T G, n° 33).

Anne-Françoise (T G, n° 34), baptisée le 28 décembre 1679 et ensevelie le 5 décembre 1709.

Nicolas-Joseph (T G, n° 35), baptisé le 22 mars 1684.[34])

Innocent-Théodoric (T G, n° 36), dont il est impossible de fixer la date de naissance.[35])

Comme imprimeur Godefroi Hautt fréquentait encore les foires de Francfort et de Leipzig en 1665 et 1683, ainsi que la foire de Zurzach.[36])

En parcourant ses imprimés nous voyons qu'ils n'ont plus la même valeur artistique que ceux de son père. Ils portent tous, au contraire, une marque de négligence. Il faut chercher la cause de cette décadence dans la vie déréglée de l'imprimeur.

Parmi les imprimés il y en a deux qui demandent une attention spéciale; l'un est le «Englischer Mariæ Brunn» avec la suite «Alt - New - erbawtes Zeug - Haus» et l'autre est la description du voyage de Meglinger au chapitre général de Cîteaux, en 1667.

---

[31]) Meyerhans avait épousé Marie-Thérèse Fluder le 26 septembre 1706.
[32]) A E L, R. P. 101, fol. 11 a.
[33]) A E L, R. P. 101, fol. 217 b.
[34]) Voir page 65.
[35]) Voir page 51.
[36]) Schwetschke, Codex nundinarius literæ Germaniæ bisecularis.

En 1666 Hautt édita «Englischer / MARIÆ - / Brunn, / Der fruchtreichen An - / dacht zu den frewdigen lieben / Heiligen GOTTES / im Himmel, / Vnd den Klagleidigen lieben / Seelen im Fegfewr. / Im Gebrauch vnd Verlag der / löblichen Alt - Catholischen / Bruderschafft / MARIÆ / Verkündigung zu Lucern. / Permissu Superiorum / Getruckt daselbst / Bey Gottfrid Hautten. / Im Jahr 1666. / » C'est un livre d'heures, très richement illustré. La suite porte le titre «Alt - New - erbawtes / Zeug - Hauß / Auß deme sich / Mit Wöhr vnd Waffen / wider alle Feind / MARIÆ / Der Vnbefleckten Heyligen / Jungkfrawen vnd Mutter / GOttes, / Ein löbliche Alt - Catholische / Bruderschafft deß Engli - / schen Gruß / In Lucern zuversehen hat. / Permissu Superiorum, / Gedruckt daselbst / Bey Gottfrid Hautten / Im Jahr 1666. / » [37]) L'auteur de ces livres est Jodocus Ranutius Segesser de Lucerne. Le premier est dédié à «Alphons de Sonnenberg, Schultheiß» et à «Henri-Louis Segesser, Statthalter» et aux autres seigneurs du Conseil; le deuxième à «Christophe Pfyffer, Schultheiß et à «Jacques Hartmann, Statthalter» et aux autres membres du Conseil.

Les illustrations de ces deux imprimés sont faites par Melchior Küsell, né à Augsbourg en 1622, qui avait appris le métier de graveur en taille-douce chez Mathieu Merian à Francfort. Déjà en 1664 il avait fait pour Godefroi une gravure pour l'œuvre de François Poiré «Der ..... Mutter Gottes Mariæ Dreyfache Cron» et en 1682 il travaillait encore pour David Hautt à Constance.[38]) Pour chaque jour de l'année nous trouvons au moins une illustration. Pour le 3 avril il y en a même trois: Sanctus Richardus, Sancta Burgundufora, Sanctus Pancratius, et pour le 28 du même mois quatre: Sanctus Trudpertus, Sanctus Paphnutius, Sancta Theodora, Sanctus Vitalis.

En général, Hautt avait employé des caractères gothiques pour cette œuvre. Le papier ne présente pas de filigranes. Les pontuseaux et les vergeures n'ont pas toujours la même largeur.

---

[37]) Exemplaires de la Bibl. de la Bourg. à Lucerne H 8144 a et 8141.

[38]) A ce sujet voir Nagler, Künstler-Lexikon (3e éd.) VIII, p. 110—112; S K L II, p. 203.

L'auteur du deuxième ouvrage était le sous-prieur du couvent de Maris-Stella (Wettingen), Joseph Meglinger.[39]) Ce personnage commande notre intérêt, parce que, lui aussi, avait été imprimeur. Son grand-père, Michel Meglinger de Tann (Wurtemberg) avait reçu le droit de bourgeoisie à Lucerne en 1585 pour la somme de 20 florins. Le père, Gaspard Meglinger, né en 1595, était peintre de portraits et d'une danse macabre (Spreuerbrücke, Lucerne). De son mariage avec Pauline Stocker de Zoug naquit son fils Charles-Jost le 10 novembre 1633. Celui-ci étudia la théologie à Wettingen et Altenryf et changea son nom de Charles-Jost en celui de Joseph. Déjà en 1658 il fut ordonné prêtre. Il mourut le 18 février 1695 et fut enseveli au couvent de Maris-Stella. Sa première œuvre scientifique fut un plan des terres du couvent, fait en 1657 et plus tard gravé en taille-douce par Jean Meier de Zurich.

En 1667, après son voyage de trente-deux jours au chapitre général de Cîteaux, Meglinger fit imprimer à Lucerne chez Hautt une description latine de ce voyage. Elle porte le titre: «DESCRIPTIO / ITINERIS CI- / STERCIENSIS / QUOD / AD COMITIA GENE- / RALIA EIUSDEM SACRI / Ordinis, fauentibus Superis fe- / liciter expediuit / F. IOSEPH MEG- / LINGER RELIGIO- / SUS SACERDOS MO- / NASTERII. B. MARIÆ / DE MARIS-STELLA / vulgò VVettingen / Mense Maio, Anni 1667. / LUCERNÆ, / Typis Godofredi Hautt. / Prostat apud Ioannem Adamum / Baldinger Bibliopolam Ba- / densem Heluetium. / » Meglinger avait dédié cette œuvre à son compagnon de voyage, Edmond Schnider, abbé du couvent de Saint-Urbain. Le livre fut édité chez Jean-Adam Baldinger, libraire à Baden.[40])

[39]) A ce sujet voir Balthasar, Materialien zur Lebensgeschichte berühmter Luzerner, mscr. de la Bibl. de la Bourg.; Museum virorum lucernatum, p. 54; Balthasar, Historische Aufschriften, p. 134; Dominicus Willi, Das Cysterzienser-Stift Wettingen; S K L II, p. 350; Indicateur Central Graphique Suisse 1922, p. 21.

[40]) Ex. de la Bibl. de la Bourg. H 8146. Voir le travail de Henri Chabeuf, Voyage d'un Délégué Suisse au chapitre général de Cîteaux en MDCLXVII. Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, 1885, p. 169—405. Une réimpression du livre de Meglinger se trouve dans les Oeuvres de Saint-Bernard, édition Migne, IVe volume, col. 1565—1622.

En 1670 venait de paraître un nouvel ouvrage de Meglinger, mais l'imprimeur n'en était plus Hautt, mais son adversaire, Jacques Ammon, qui à cette époque était imprimeur à Baden. Cependant en 1672 déjà Meglinger imprimait dans son propre atelier au couvent de Maris-Stella. Cette imprimerie fut établie au temps de l'abbé Marian Ryser de Bremgarten surtout par les soins du père Ulrich Meyer, qui, plus tard encore, lorsqu'il fut devenu abbé (1686—1694) resta le protecteur de l'atelier. Meglinger y imprimait encore une dixaine d'opuscules, ainsi:

CORONA PARNASSÆA MELLIFLUI DOCTORIS BERNARDI (1672)
ANNUS CYSTERCIENSIS (1682)
FLOSCULI VERNALES VIRIDARII MARIS - STELLENSIS (1685)
Offnungen deß Gottshauses Wettingen (1691)
Archiv des Hochloblichen Gottshauses Wettingen (1694).

Cette concurrence entre Hautt et Ammon devait se faire jour d'une autre manière encore. En 1667 Ammon imprimait une édition de «Cypriani Soarii, Soc. Iesu, De Arte Rhetorica» et Jean Böttiger, relieur, un autre adversaire de Hautt, l'édita. (Jacob Ammon, Typibus Einsidlensis, Sumptibus Ioannis Böttiger.) Puis Ammon édita les «Tabulæ Rhetoricæ» du même auteur.[41]) Qu'allait faire Hautt? L'année suivante déjà il publia ces deux livres qui furent souvent demandés par les écoliers, sous les titres:

«CYPRIANI / SOARII, SOC : / IESV , DE ARTE RHE - / TORICA / LIBRI TRES , EX ARISTOTELE , CICERONE / ET QVINTILIANO PRÆCI - / PVE DEPROMPTI. / Editio vltima prioribus correctior. Præcepta præcipua diverso characte - / rum genere annotata. / Cum appositis quibusdam in praxi Tyronibus / notatu dignissimis & Necessarijs. / LVCERNÆ, / Typis & Sumptibus Godofredi Hautt 1668. / »

«.TABVLÆ / RHETORICÆ / CYPRIANI / SOARII, / Sacerdotis è Societate IESV, / SIVE / TOTIVS ARTIS RHE - / TORICÆ ABSOLUTISSIMVM / Compendium. A / LVDOVICO CAR - / BONÆ A COSTACIARIO, SA - / CRÆ THEOLOGIÆ IN ALMO / Gymnasio Perusino olim publico Professo - / re,

[41]) Lucerne, Bibl. de la Bourg. H 8145 a.

singulari indicio, & industria / selectum. / In gratiam studiosæ inventutis. / LVCERNÆ, / Typis et Sumptibus Godofredi Hautt 1669. / » [42])

La Bibliothèque de la Bourgeoisie de Lucerne possède encore un recueil d'une trentaine de petits opuscules in-12⁰, portant le titre «Kleine / Geistl. Hauß Bibliothec. / Von Vnderschidtlichen Gestellen / guter Tractät - oder Büchlein. / Zu Lucern 1660 Eingerichtet. / » [43]) L'éditeur, Godefroi Hautt, explique qu'il avait installé cette petite bibliothèque de livres religieux pour ceux qui n'avaient pas les moyens de s'acheter ces œuvres. La plus grande partie de ces opuscules fut imprimée à Lucerne (25) et les autres à Constance chez Jean-Jacques Straub (5) .Cette bibliothèque est divisée en trois parties, d'ont il n'existe que la première. Je ne sais pas si les deux autres ont jamais parues.

Par décrêt de Messeigneurs du 22 janvier 1689 l'imprimerie de Godefroi passait aux mains de sa femme Anne-Félicité Hautt.

2. *Anne - Félicité Hautt.*

Anne-Félicité, mère de douze enfants, femme d'un ivrogne incorrigible, avait déjà passé la cinquantaine, lorsqu'elle fut autorisée à diriger les affaires de l'imprimerie. C'était une grande tâche pour elle.

Le 5 septembre 1689 [44]) déjà, le Conseil décida qu'elle ne pourrait imprimer que des livres approuvés par la censure et seulement sous son propre nom, mais nous trouvons encore des imprimés postérieurs à cette date, portant la signature de Godefroi, ainsi je cite le «FIRMAMENTUM VERITATIS. / ..... / Das ist, / Grundveste der Wahrheit, / Oder / Fundamentalische Erklährung / deß Streittigen Haupt - Articuls / Von der Kirchen /.... / In Testaments - weise verfasset, und allen getrewen Liebhaberen der Wahrheit zu / gutem Abschied wolmeinlich hinderlassen, / Von dem hernach umbständ - / lich beschribenem / Johann Jacob Rüegg, der H. Römisch - / Catholischen Kirche zugetha-

[42]) Bibl. de la Bourg., Lucerne H 8145.
[43]) Bibl. de la Bourg., Lucerne H 8138.
[44]) A E L, R. P. 81, p. 606.

nem Mitglid in / der Hochloblich - Eydgnössischen Statt / LUCERN / ..... / Lucern, Bey Gottfrid Hautt, 1692 /»[45])

Lorsqu'Anne-Félicité présenta le calendrier pour 1691 le Conseil lui fit don d'un sac de farine. Il en fut de même en 1692 et 1693.[46]) Mais bientôt la malchance poursuivit cette pauvre femme. D'une part ses enfants ne lui causèrent que peu de joie; d'autre part, un bourgeois, qui avait appris le métier d'imprimeur chez David Hautt à Constance, venait d'ouvrir un atelier à Lucerne. *Henri-Renward Wissing* descendait d'une famille, qui depuis 1551 appartenait à la bourgeoisie de Lucerne. Il était né en 1663.

Bientôt, étant bourgeois de Lucerne, Wissing eut le plus gros des commandes, au dépens d'Anne-Félicité. Il alla jusqu'à éditer un calendrier qui ressemblait à celui de l'imprimerie Hautt. Anne-Félicité dut se présenter au Conseil pour obliger Wissing à changer le frontispice de son calendrier.[47])

Lorsqu'Anne-Félicité imprima sans l'approbation de la censure un libelle de l'ambassadeur espagnol, elle fut citée devant le Conseil (1692).[48])

Le 15 février 1694 elle porta plainte contre François Probstatt, papetier à Horw, qui ne lui fournissait pas assez de papier. Probstatt protesta. Il était en train de faire des réparations dans son moulin et il s'était engagé par contrat à livrer du papier à certains Bâlois, mais le Conseil lui ordonna de servir en premier lieu les ateliers lucernois.[49])

Deux ans plus tard, Messeigneurs décrétèrent qu'Anne-Félicité pourrait continuer à imprimer les «mandats» et le calendrier officiel jusqu'à sa mort, mais que Wissing lui succèderait comme imprimeur du Gouvernement.[50])

En 1710 encore, en raison de sa vieillesse, Anne-Félicité reçut un sac de blé. Elle mourut probablement en 1711, à la fin du mois d'octobre et fut ensevelie le 2 novembre.[51])

---

[45]) Lucerne, Bibl. de la Bourg. H 8161. Une édition parut chez Wissing en 1693.

[46]) A E L, R. P. 82, p. 139, 530; R. P. 83, p. 38.

[47]) A E L, R. P. 82, p. 647. — Voir aussi la note 15 à la page 53.

[48]) A E L, R. P. 82, p. 861, 865.

[49]) A E L, R. P. 83, p. 349.

[50]) A E L, R. P. 84, p. 64.

[51]) A E L, R. P. 89, fol. 70 b.

Comme ouvriers-typographes avaient travaillé dans son atelier: son mari Godefroi jusqu'à sa mort en 1692 et ses fils, dont deux, Aurélien et Innocent avaient appris le métier d'imprimeur.

Parmi les œuvres, imprimées sous la direction d'Anne-Félicité, il y a spécialement une d'une grande valeur typographique, c'est le «Municipale» de la ville de Lucerne «MUNICIPALE Oder / STATT - RECHT / Der / Löblichen Statt Lucern, / Welches mit allem Fleiß durchgangen, erleüthret, erbessert, / und erneueret, auch also von unsern gnädigen Herren / Schultheiß Räth, und Hunderten bestätiget worden. / Im Jahr 1706 (Vignette) / LUCERN / Gedruckt, bey Anna Felicitas Hauttin, durch Innocentium / Theodoricum Hautt. /» [52])

Le seul imprimé en langue française, sorti de la presse des Hautt, date de 1704 et porte le titre «LITANIES / ROYALES EN FAVEUR / DES DEUX / ROYS. / (Armoiries des trois lis.) / A LUCERNE, / Imprimées par Anne Felicite Hauttin, & / Innocent Hautt, 1704. /» Il est de 6 feuilles in-12°.[53])

La plupart des livres ont un caractère religieux, comme nous l'indiquent déjà les titres des opuscules, ainsi:

1700: «Noth sucht Brodt, / In dem grausamen erschröck—/ lichen / Fegfeuwr. / ..... / Durch P. Gratian von Arth, Capu / ciner ..... /»

1700 : «Geistliches / Glük - Rad, / ..... /»

1700 : «Fewr - / Flammende / Pfeil / Der Andacht, /..... /»

1700 : «Armer Seelen / Glükhafen, / Das ist : / Geistlicher / Erbarmungs - Spigel, / ..... /»

1702 : «Von der ewigen Weisheit / GOttes / ..... /» [54])

En parcourant les imprimés de l'atelier d'Anne-Félicité nous sommes convaincus que l'atelier Hautt tombait en décadence. Les livres ayant une valeur artistique ou typographique sont rares. Tous les opuscules sont en style de 1650, archaïque déjà pour cette époque; aucune idée moderne ne s'y trouve.

Innocent Théodoric, un des collaborateurs typographiques se rendit à Fribourg; les autres restèrent à Lucerne.

---

[52]) Exemplaire des A E L.

[53]) Bibl. de la Bourg. H 8169.

[54]) Bibl. de la Bourg. H 8163, 8161, 8170, 8161, 8166.

VI. LES HAUTT À FRIBOURG.

La première imprimerie de Fribourg fut établie en 1584, quatre-vingts ans après celle de Lucerne, par *Abraham Gemperlin* [1]) de Fribourg-en-Brisgau. Messeigneurs lui assurèrent un traitement de 60 livres et de trente-deux sacs de froment, une habitation et le droit de bourgeoisie.

Guillaume Maes lui succéda en 1597 et eut à son tour comme successeur en 1599 *Etienne Philot* (1599—1618), qui peut-être imprimait aussi entre temps dans le canton d'Uri.[2]) En 1635 *Guillaume Darbelley*, qui avait déjà exercé son métier dans le pays d'Uri et à Porrentruy, demandait à rétablir l'imprimerie.[3]) Il mourut en 1651.[4]) La même année, en 1651, *David Irbisch*, un Saxon de Mesnie fut nommé successeur de Darbelley; il imprima jusqu'au 16 septembre 1676, jour où il rendit tout le matériel à la commission, et Messeigneurs confièrent l'imprimerie à *Jean-Jacques Quentz*, le futur beau-père d'Innocent-Théodoric Hautt.

En 1694 Quentz reçut la permission d'établir une librairie. Sa femme, Marie Schenevey eut de lui une fille, baptisée le 26 janvier 1681 à Saint-Nicolas et qui porta le nom d'Anne-Marie.[5])

Innocent-Théodoric Hautt entra dans l'atelier de Quentz en 1707 ou 1708.

1. *Innocent-Théodoric Hautt.*[6])

Est-il le fils cadet de Godefroi? Les documents qui pourraient nous apprendre la date de sa naissance, manquent. Lorsqu'il se

---

[1]) Voir B. G. dans les «Nouvelles Etrennes fribourgeoises» 1888, p. 18—25. Le même article fut réimprimé par «Les Archives de l'Imprimerie» XXXI (1918), n° 7. Voir aussi Liebenau dans la «Bibliographie et Chronique littéraire de la Suisse» X (1880), col. 23—25 et les travaux de Heinemann et Holder.

[2]) Historisches Neujahrs-Blatt des Kantons Uri 1897, p. 23—24.

[3]) D H B II; Historisches Neujahrs-Blatt des Kantons Uri 1897, p. 24—26; Actes de la Société jur. d'Emulation 1915, p. 227—31.

[4]) Sa marque typographique est en tous points pareille à celle de David Hautt, ce qui tendrait à prouver que les deux typographes avaient été en relations.

[5]) A E F, Registre bapt. VII, p. 25.

[6]) Il se nomme aussi Dietrich; A E F, Reg. bapt. coad. 1688—1722: Fridericus.

maria, en 1708, il fut nommé «Honestus *Juvenis* Lucernensis», une expression qui nous donne le droit de penser qu'il n'avait pas encore passé les trente ans.

Nous savons par un document de l'année 1721, qu'il était le fils de Godefroi. En cette année Messeigneurs de Lucerne interdirent à Nicolas-Joseph Hautt de mettre en vente les calendriers de son frère Innocent.[7])

Innocent-Théodoric Hautt se rendit à Fribourg soit en 1707 soit en 1708, lorsqu'il eut quitté l'imprimerie de sa mère. Quelle fonction exerçait-il chez Quentz? Etait-il simple compositeur ou ouvrier à deux mains ou même prote? Son mariage avec la fille du patron lui valut sans doute le rang de chef.

Il épousa le 6 mai 1708 Anne-Marie Quentz. La célébration religieuse du mariage eut lieu à Heitenried.[8]) Peu de jours auparavant, le 30 avril, Hautt avait renouvelé son droit d'habitant à Lucerne. Mais pour rentrer dans sa ville natale sa femme dut apporter cent couronnes en dot.[9])

Hautt était comme son grand-père David un homme habile et énergique, connaissant à fond son métier et cherchant à améliorer sa situation. Le 2 janvier 1711 il demanda à Messeigneurs de Fribourg le droit de bourgeoisie. Le même jour[10]) il offrit le calendrier pour 1711 «ALMANACH / OU / CALENDRIER / NOUVEAU, / POUR L'AN DE GRACE / MDCCXI. / Avec une courte Pratique & / les Foires de Suisse, & les princi - / pales d'autres Pais de l'Europe. / (Armoiries de la ville de Fribourg) FRYBOURG En SUISSE, / Chez Jean Jaques Quentz, 1711. / » La dédicace en tête du calendrier est adressée «Aux Trés-Nobles Magnifiques,. Hauts, Puissans, & trés-redoutés Seigneurs Messeigneurs les Advoyers, Senateurs, Bannerets, Secrets, Soixantes, & Deux-Cens, De la ville & Canton de Fribourg en Suisse » et signée «Vôtre trés-humble, trés-obeissant, & trés-fidéle Serviteur Innocent Theodoric Hautt » Ce calendrier était de 23 feuilles in-12⁰ sans pagination.

---

[7]) A E L, R. P. 92, fol. 339 a, 343 a.

[8]) A E F, Reg. mariages 1656—1722, fol. 49.

[9]) A E L, R. P. 88, fol. 136 a.

[10]) A E F, R. M. 262, p. 1.

Le 10 mars de la même année Hautt fut reçu bourgeois pour 50 écus.[11]) Par la même occasion on lui donna le «Receptionsbrief», c'est-à-dire une autorisation à exercer son métier.[12]) Le 14 décembre Hautt présenta le calendrier pour 1712 et reçut six écus de gratification.[13])

L'année suivante, le 1er février, on prit des mesures pour réstaurer le bâtiment de l'imprimerie, située dans l'Auge. Si quelques réparations furent faites, elles étaient sans grande importance. En 1752 Henri-Nicodème Hautt pria Messeigneurs de transporter l'imprimerie dans un autre lieu à cause de l'humidité de la maison.

Quentz se retira des affaires le 29 février 1712 à cause de son âge avancé et de ses infirmités «seines Alters und anderer Vergeßlichkeiten wegen» et il proposa son gendre comme successeur. Hautt fut admis comme imprimeur aux mêmes conditions que son prédécesseur. En signe de reconnaissance il fit remettre à Messeigneurs le calendrier pour *1714*. Ce fait eut lieu le 5 décembre 1713! [14])

L'établissement florissait, mais la concurrence déloyale lui donna de sérieux soucis. Le 17 juin 1713 Henri-Renward Wissing [15]), imprimeur du Gouvernement à Lucerne, s'adressa au Conseil de cette ville, parce que Innocent-Théodoric Hautt imprimait un almanach tribourgeois aux armoiries de Lucerne. Il exposa les dommages que cette concurrence lui causait. Le Conseil décida d'écrire à Hautt. La lettre n'eut probablement point d'effet et Wissing se mit à contrefaire les almanachs de Fribourg. Ce fut à Hautt de réclamer. Le 11 mars 1723 il porta plainte à Messeigneurs de Fribourg, parce que Wissing avait contrefait les almanachs fribourgeois aux armoiries de Lucerne. Le calendrier de Hautt portait le titre «Neuer / Schreib - Calender / Auff das Jahr / Nach der gnadenreichen Geburt / unsers Erlösers und Seligmachers / JESU CHristi / MDCCXXII / Mit

[11]) A E F, R. M. 262, p. 104. Voir aussi A E F, Rôle de Petits Bourgeois VII, fol. 119 b.

[12]) A E F, Ratserkanntnußbuch 1669—1727, fol. 424 b.

[13]) A E F, R. M. 262, p. 499.

[14]) A E F, R. M. 263, p. 150; R. M. 264, p. 648.

[15]) A E L, R. P. 90, fol. 115 a, A E F, R. M. 274, p. 202—203. Pour Wissing voir S K L III, p. 543.

einer curiosen kleinen / Practica. / (Armoiries de Lucerne) Frybourg in Uchtland / Bey Innocentz / Dietrich Hautt 1722. / » Messeigneurs écrivirent à Lucerne «mit beygefügten freundt Eidgen. ersuchen Ermelten Wissing dahin zu halten von diesem gäntzlich abzustehen mit bezeügung des misfallens allhiesigen Standts.»

En 1714, 1720, 1726 et 1732 Hautt renouvela son droit d'habitant à Lucerne. Chaque année il présenta à Messeigneurs le nouveau calendrier et reçut chaque fois une gratification de six écus en moyenne.

Hautt, homme habile et distingué eut l'intention d'étendre son champ d'activité (imprimerie et librairie) en achetant le moulin à papier de Marly. Cette papeterie est mentionnée pour la première fois dans les comptes du Trésorier de Fribourg pour l'année 1411. De 1411 à 1699, date à laquelle Messeigneurs avaient accordé les privilèges à Daniel Schiffely de Berne, la papeterie passa par une douzaine de mains. Je mentionne seulement les Gossier, Ziegler, Alex, Kuni, von Kilchen. Schiffely avait probablement acheté le moulin à Jacques Bürr pour le revendre à Hautt par l'intermédiaire du notaire B. J. Gyot le 19 février 1732. Les privilèges du moulin furent confirmés par le Conseil le 7 mars 1734.[16])

Innocent-Théodoric Hautt mourut en octobre 1736 et fut enseveli le 25 octobre près du couvent des Augustins.[17]) Il avait eu sept enfants de son mariage avec Anne-Marie Quentz, soit six filles et un garçon:

Anne-Marie-Marguerite (T G, n° 41), baptisée le 28 mai 1709 à Saint-Nicolas, morte le 7 mai 1774 et ensevelie le 9 mai. Sa mort est mentionnée dans le «Registre des Décès de l'Hôpital» dans la première partie «qui contient les reçus à l'hôpital & ceux qui y sont entretenus à la prébende de la Confrérie de St-Martin». Nous y lisons «Haut Margarita Friburgensis variis cruciata infirmitatibus in Xenodochium rapta fuit, at vix aliquot hebdomodes ibi commorata

[16]) Voir aussi Cuony dans les «Nouvelles Etrennes fribourgeoises» 1901., p. 97—113.

[17]) A E F, Liste des inhumations «U, tombeau 9 : ibi sepultus est 25, 8bris 1736 Dominus Innocentius Theodoricus Hautt vicinus noster».

Susceptis eubsiae Sacramentis obiit die 7 may 1774 Sepulta fuit ad Nicolai Coemiterium Sumptu Suae Sororis».[18])

Henri-Ignace-Nicodème (T G, n° 42), baptisé le 15 septembre 1711 à Saint-Nicolas. Il fut le successeur de son père comme imprimeur du Gouvernement.[19])

Marie-Marguerite-Elisabeth-Louise (T G, n° 43), baptisée le 12 septembre 1713 à Saint-Nicolas.[20])

Anne-Marie (T G, n° 44), baptisée le 13 avril 1716 à Saint-Nicolas.[21])

Marie-Claire-Joséphine (T G, n° 45), baptisée le 20 février 1719 à Saint-Nicolas. Elle prit le voile le 9 février 1751 et entra au couvent des Dominicaines de Villingen. Le 24 avril 1758 déjà elle fut nommée mère prieure en raison de ses capacités. En 1782 toutefois l'empereur Joseph II ordonna la suppression des couvents des Clarisses et des Dominicaines de Villingen. La prieure se rendit avec ses religieuses à l'ancien couvent des Clarisses pour y prendre connaissance des statuts des Ursulines. La mère supérieure Sophie Lichtenauerin de Fribourg-en-Brisgau les lui expliqua, mais la prieure ne les trouvant pas conformes à ses idées, rentra dans le monde le 11 avril 1783 et prit un appartement chez une veuve, Catherine Winterin, née Bandlin, près du Riettor à Villingen. Elle vivait encore en 1788, mais dans la pauvreté.[22])

Marie-Anne (T G, n° 46), baptisée le 17 novembre 1723 à Saint-Nicolas.[23])

Marie-Elisabeth-Gertrude (T G, n° 47), baptisée le 26 octobre 1728 à Saint-Nicolas.[24]) Elle était comme sa sœur Marie-Claire, religieuse dans le couvent des Dominicaines de Villingen, mais elle en sortit avant 1782. En 1788 elle demeurait

---

[18]) A E F, Reg. bapt. VII, p. 338; Reg. bapt. coad. 1688—1712; Reg. Décès Hôpital 1760—1799, fol. 7 a.

[19]) A E F, Reg. bapt. VII, p. 363; voir ci-dessous p. 56.

[20]) A E F, Reg. bapt. VII, p. 387; voir ci-dessous p. 62.

[21]) A E F, Reg. bapt. VII, p. 427; Reg. bapt. coad. 1706—1732, p. 79.

[22]) A E F, Reg. bapt. VIII, p. 17.— Renseignements fournis par le vénérable couvent des Ursulines à Villingen.

[23]) A E F, Reg. bapt. VIII, p. 61; Reg. bapt. coad. 1706—1732, p. 127.

[24]) A E F, Reg. bapt. VIII, p. 96 a; Reg. bapt. coad. 1706—1732, p. 162.

chez sa sœur et demanda que Messeigneurs de Fribourg lui fissent rembourser son salaire de domestique pour vingt-trois ans de service passés auprès des demoiselles von der Weidt «dreimal mühseligeren Dienstverrichtungen (que les servantes), besorgte Haushaltung, geführte Rechnungen, beständige Abwarth, gepflogene Correspondance in Namen und auf Geheiß der Demoiselleu».[25]) Dans la lettre à Messeigneurs elle se nomme aussi Bethon Hautt. Mais le Conseil ne s'occupa pas de cette affaire et écrivit à Villingen, que la lettre avait été envoyée aux héritiers des demoiselles von der Weidt.[26])

2. Henri-Ignace-Nicodème Hautt.[27])

Henri-Ignace-Nicodème Hautt avait vingt-cinq ans lorsqu'il succéda à son père. Il se maria avec Marie-Ursule Schlichting, fille de Joseph et de Marie-Catherine Vonderweit, baptisée le 1er août 1718.[28])

De ce mariage naquit un seul enfant, à savoir une fille, baptisée le 1er novembre 1739 à Saint-Nicolas sous le nom de *Marie-Joseph-Elisabeth* (T G, n° 58) et morte avant 1765.[29])

Messeigneurs le nommèrent imprimeur du Gouvernement le 6 novembre 1736 aux mêmes conditions que feu son père, tant qu'il remplirait ses devoirs filiaux envers sa mère.[30]) Trois jours plus tard il reçut les instructions relatives à l'exercice de son métier. Cette instruction contient quelques points intéressants:

«Daß Er nichts in trukh fertige, es seye dan durch geordnete Censores approbiert, nüt Säktisch, faltsch, schmählich, erdicht noch verworffen.

«Die recht natürliche Hochtütsche Orthographj, so gemein und bewerht ist, soll Er behalten, vnd weder Beyerisch noch nider-

[25]) A E F, Correspondance de l'Allemagne 1780—1800; lettre du 11 juillet 1788.

[26]) A E F, Reg. des Missives 1789 = LXVII, p. 400; lettre du 29 janvier 1789.

[27]) Il se nomme aussi Nicomède.

[28]) A E F, Reg. bapt. VIII, p. 10; Reg. bapt. coad. 1706—1732, p. 93.

[29]) A E F, Reg. bapt. VIII, p. 224; Reg. bapt. coad. 1734—1750, p. 68; R. M. 316, p. 16.

[30]) A E F, R. M. 287, p. 363—364.

ländische sprahen truken, dieselbige soll Er auch nicht nach eines jeden setzers gut dunken enderen.

«Vß andern öhrteren soll Er kein argwönisch noch sektisch buoch herbringen, Jhm seye dan harzu durch den vffseheren schrifftlich erlaubt vnd gwalt geben worden.» etc.[31])

Un inventaire dressé dans l'atelier montre de 1710 à 1736 une augmentation de caractères: 2600 ℬ au lieu de 2393 ℬ. Tous les meubles étaient trouvés en bon état et Hautt fit le serment d'usage.

Le 24 janvier 1737 le Conseil confirma les privilèges pour la papeterie de Marly «so lang es M G H wird beliebig seyn und in dem Verstandt, daß Er gutes papyr halte».[32]) Le 9 décembre Hautt présenta le calendrier pour 1738 et demanda la permission d'éditer une feuille d'avis «.....und zugleich bittet zu gestatten das blättlein, um das Publicum der käufflich anerbieten und gütteren und dergleich dardurch zu ermahnen und demselben khund zu thuen, Trucken und ausgehen zu lassen.» Messeigneurs l'y autorisèrent à condition de soumettre la feuille à la censure.[33])

La papeterie de Marly n'était plus en bon état, et le 29 août 1740 le Conseil accorda au propriétaire trois chênes pour sa restauration «wohl verstanden daß Er die Cantzley stehts mit gutt brauchbarem papyr versehe».[34]) Mais en 1751 déjà la papeterie se trouve entre les mains d'un certain Ackermann.

Henri-Ignace-Nicodème Hautt avait continué d'être en bonnes relations avec la ville de Lucerne. Après la grève des pharmaciens le célèbre médecin M. A. Kappeler (1685—1769) qui cherchait un autre rayon d'activité, fut appelé à Fribourg le 4 février 1740 grâce aux démarches de son ami Hautt.[35])

Hautt renouvela en 1742 son droit d'habitant à Lucerne pour six ans. Le 8 juillet 1743 il reçut même la permission

[31]) A E F, Rats-Erkanntnußbuch 1717—1748 «Instruction des Buchtruckers Heinrich Hautt» fol. 165.

[32]) A E F, R. M. 288, p. 52.

[33]) A E F, R. M. 288, p. 478.

[34]) A E F, R. M. 291. p. 398.

[35]) Voir Weber dans le «Geschichtsfreund» LXX (1915), p. 157—243.

d'établir une imprimerie dans cette ville et le 27 novembre 1743 d'éditer une feuille d'avis.[36])

Mais déjà le 15 septembre 1745 il remit l'atelier à son cousin Benoît et se rendit, avec l'autorisation du Conseil de Lucerne, à Fribourg, parce que sa mère était tombée sérieusement malade.[37])

Le 25 août 1747 S. E. l'avoyer François-Joseph-Nicolas, baron d'Alt de Tieffenthal (1689—1770), qui venait de rédiger son «Histoire des Helvétiens» demanda la permission de la faire imprimer à Fribourg et le Conseil y consentit avec joie.[38])

L'œuvre porte le titre «HISTOIRE / DES / HELVETIENS, / Aujourd'hui connus sous le nom / DE / SUISSES. / ou / Traité sur leur Origine, leurs Guerres, / leurs Alliances, & leur Gouvernement. / PAR / M. le BARON D'ALT de Tieffenthal, Avoïer de / la Ville & Republique de Fribourg, & Com— / mandant Général du Militaire. / TOME PREMIER. / (Vignette: vase à fleurs.) / A FRIBOURG en SUISSE, / Chez HENRI IGNACE NICODEME HAUTT, / Imprimeur de la Ville, / MDCCXLIX.» Elle fut imprimée chez Hautt; les quatre premiers volumes en 1749, le Ve et le VIe en 1750, le VIIe en 1751, le VIIIe et le IXe en 1752 et le dernier en 1753.

Le titre du tome premier est en rouge et noir; les titres des autres volumes sont d'une seule couleur. Nous y trouvons des vignettes, des initiales, des ligatures et des réclames. Le premier volume contient de plus une préface de 24 pages et le dixième une apologie de 3 pages. Cette œuvre est la plus connue de toute celles qui sortirent de la presse de Hautt.

Hautt demanda à Messeigneurs une avance de cent-cinquante écus pour payer les nouveaux caractères qu'il avait achetés à Bâle probablement pour imprimer l'œuvre de l'avoyer Alt et promit de rembourser petit à petit cette somme par des travaux pour Messeigneurs. Le Conseil disenta cette question le 4 mars 1748 et chargea une commission (MM. Maillardoz et Ammann,

[36]) A E L, R. P. 100, fol. 66 b, Staatsprotokolle II, p. 433.

[37]) A E L, R. P. 102, fol. 69 a, 70 a.

[38]) D H B I; Wyss, Historiographie p. 305; Dändliker, Geschichte der Schweiz III (3e éd.), p. 83; Hürbin, Handbuch der Schweizer Geschichte II, p. 496.

un banneret et le greffier) de dresser un inventaire de l'imprimerie.[39])

En juillet 1752 Hautt pria Messeigneurs de lui permettre de changer de maison. L'humidité nuisait non seulement aux caractères, au papier et aux meubles, mais aussi à la santé de la famille. Il conçut d'acheter la maison du libraire Boof ou le bâtiment de la fabrique de soie, situé dans l'Auge comme l'imprimerie. Mais au mois de novembre 1753 il n'avait pas encore d'autre logement et le projet d'acheter la fabrique de soie fut de même abandonné.[40])

Le 14 janvier 1765 le libraire Jean Marle Boof conçut le projet suivant: 1° Son fils apprendrait les langues française, allemande et latine aux frais de son père pour se préparer au métier d'imprimeur à condition que Messeigneurs lui remettent l'imprimerie du Gouvernement après la mort de Hautt «qui n'a point de successeur soit enfants». 2° Sa maison serait propre à l'installation d'une imprimerie. 3° Si Hautt mourait avant la majorité de Boof, ce serait son père qui prendrait l'imprimerie. Messeigneurs approuvèrent le projet à condition que le jeune homme se montrât apte au métier.[41])

Ce projet nous donne certains renseignements sur l'imprimeur et son atelier. Nous pouvons supposer que, en 1765, Hautt était malade, même sérieusement malade, puisque Boof parle de mort. Sa fille Marie-Elisabeth était déjà morte. L'établissement se trouvait en bon état; Hautt avait beaucoup à faire et s'enrichissait. La concurrence et la jalousie avaient poussé Boof à exposer son projet, qui quoique minutieusement préparé ne fut exécuté, on ne sait pourquoi. Peut-être le fils, lorsqu'il eut appris les langues ne voulut-il plus exercer un simple métier; peut-être le père changea-t-il d'idée lorsque Hautt se remit.

En 1767 Hautt voulut fonder une société pour l'exploitation du mercure et en demanda l'autorisation au Conseil; celui-ci la refusa (1768).[42])

---

[39]) A E F, R. M. 299, p. 62.
[40]) A E F, R. M. 303, p. 280, 310; R. M. 304, p. 386, 419.
[41]) A E F, R. M. 316, p. 16.
[42]) A E F, R. M. 319, p. 415; R. M. 320, p. 36, 342.

Un méchant incident qui s'était produit en territoire bernois, faillit lui attirer de sérieux désagréments. Les faits sont les suivants: A Pentecôte 1770 monsieur Vasserot, sieur de Vincy s'était rendu à l'église de Gilly pour la communication, richement vêtu, malgré les «mandats» de Leurs Excellences de Berne. Samuel Bonstetten [43]), le bailli de Morges (1768—74) ne le fit pas punir. Alors Abraham Zehender [44]), capitaine-ingénieur, attaqua ce dernier dans un libelle qu'il avait fait imprimer à Fribourg chez Hautt.

Le 1er février 1771 Joseph Fleschmann, messager de Fribourg se rendant à Soleure, apporta ces libelles à Berne. Lorsqu'il rentra de Soleure il fut arrêté et dut subir l'interrogatoire. Il déclara qu'il avait reçu les libelles d'un certain Pierre Schneider, patrouilleur de ville à Fribourg et qu'ils avaient été imprimés chez Hautt.[45])

Messeigneurs de Berne écrivirent à Fribourg pour demander qui avait donné l'ordre d'imprimer ce libelle. Le Conseil de Fribourg répondit le 8 février, dès qu'il eut interrogé l'imprimeur Hautt, que la commande avait été faite par Zehender «Allein es war gar bald alles entdecket, alß bemelter Buchtrucker Haut erklärte und Deklarierte, daß zu diesem Truck Er durch den H. A. Zehender von Beauregard sur Roll Capitaine Ingenieur wäre Soliciert worden, und das eben auf dessen widerholtes Ansuchen Er sich entschlossen diesere schrifft unter die presse zu legen.....» et il avait envoyé les imprimés à l'adresse indiquée «und dann die Getruckte exemplarien an die Ihme vorgeschribnen Adresses in Auch Specificierter Anzahl abgeben zu lassen».[46]) Cet opuscule porte le titre de «ECCE! / VIDE HIC! / SUPERIORUM / LEX / ARBITRIO PRAEFECTORUM / OMNINO SUBJECTA! / Angezeigt durch / VIII. / Original - Briefen, / No. V. geschrieben / durch / ein IN PRAE-

[43]) Voir D H B II.

[44]) L'auteur peut être identifié avec Abraham Zehender, fils du feu pasteur de Wichtrach, qui en 1735 se trouve au nombre des ingénieurs hollandais et qui en 1736 se rend au Portugal. A E B, Wehrwesen bis 1798, n° 44, p. 648, n° 45, p. 33 et 234.

[45]) A E B, R. M. 304, p. 195, 265, 408/09, Teutsche Missiven-Buch n° 84, p. 142—43.

[46]) A E F, Reg. des Missives 63 = 1770, p. 178.

FECTURA stehender H. St. G. / worin / dieser Wundersatz / mit deutlichen Worten veste gestelt, / und neben anderen / IN RES PUBLICA bis hiehin unerhörten Grundsätzen getrieben wird / Dem Ehrenden PUBLICO / zur Nachricht an das Licht gegeben / durch / PHILANTROPOS LEGULEUS. / MDCCLXXI. /» Il est de 16 pages.[47])

Le capitaine-ingénieur Zehender de Berne fut condamné à subir tous les frais occasionnés par cette affaire et fut confiné dans sa propre maison à Beauregard pendant un mois. Le 20 avril Messeigneurs de Berne envoyèrent au Conseil de Fribourg leurs sincères remerciements pour avoir mis les choses au point.

Hautt mourut le 8 juillet 1772; il fut enseveli au cimetière des Augustins, auprès de sa mère. Voici la liste des taxes d'ensevelissement du couvent des Augustins[50]): «Sepultus est prope matrem suam juxta portam, quae ducit in hortum, D. Henricus Nicomedes Haut Illustrissime Reipubl. frib. Typograph.

	Cour.	Livres	Batz.	Kreutz.
Pro Sonitu Campan.	—	1	—	—
pro Sepulchro	1	—	—	—
pro excipiendo funere	—	2	1	1
pro decantato libera	—	2	1	1
post magnific. ad tumbam	—	2	1	1
Sum. Lai: Musicali cum ministris in die Deposit.	2	—	—	—
Sacra pro eodem	1	1	1	2
Sum. Sac: Musicali cum m'nris in die 7 mo	2	—	—	—
Sacra de eodem	1	1	1	2
Sacr. in monte	—	1	2	2
decant. Libera	—	2	1	1
pro ornam : alt. et panuo	—	1	—	—
pro vino per 2. dies	—	1	2	—
Summa Solut.	10	1	2	2

Le 10 juillet déjà Marie-Ursule Hautt, née Schlichting, la veuve de feu l'imprimeur demanda la succession pour les sœurs du défunt. Mais le 2 septembre *Louis Piller* «offre ses services pour la charge d'imprimeur, vacante par la Mort de Nicomède

[47]) Exemplaire des A E B.

[48]) A E B, R. M. 304, p. 410, 429; R. M. 305, p. 408/09.

[49]) A E B, Teutsche Missiven Buch, n° 84, p. 238/39.

[50]) A E F, Reg. décès 1732—1780; Liste d'ensevelissements du couvent des Augustins.

Hautt». Messeigneurs ne prirent pas de décision immédiatement.[51])

Piller fut nommé imprimeur du Gouvernement le 2 avril 1773 et il continua d'exercer ce métier jusqu'en 1816.[52])

3. *Marie - Marguerite - Elisabeth Hautt.*

Marie-Marguerite-Elisabeth succéda à son frère en 1772 en qualité d'imprimeur. C'était une grande charge pour une femme de soixante ans.

Le 4 décembre 1772 elle présenta au Conseil le calendrier pour 1773 et reçut la permission d'imprimer les Catéchismes.[53]) Le calendrier porta le titre de «ALMANACH, / ou / CALENDRIER / NOUVEAU / POUR L'AN DE GRACE / MDCC LXXIII. / Avec une courte Pratique, les / foires de la Suisse, & les princi- / pales d'autres pays en Europe. / (Vignette: Armoiries de Fribourg-Ville) / A FRIBOURG EN SUISSE, / Chez HENRI IGN. NIC. HAUTT. /» Il était suivi d'un annexe, intitulé «EXTRAIT / DES NOMS / DES HAUTS, PUISSANTS / ET SOUVERAINS SEIGNEURS / ADVOYERS, / SENATEURS, BANNERETS, / SOIXANTE & BOURGEOIS; / DITS LES DEUX CENTS / DE LA REPUBLIQUE ET CANTON / DE FRIBOURG. / (Vignette: Armoiries de Fribourg-Ville) M DCC LXXIII. /»

En 1773 Marie-Marguerite-Elisabeth obtint le droit d'imprimer encore pendant une année.[54])

Elle mourut le 12 mars 1812 à l'hôpital de la ville après une longue et pénible maladie. Voici le récit du «Registre des Décès de l'Hôpital»: «Elysabetha Haut, Vetus puella, anno 1713 nata, filia Theodorici Hautis urbe Lucernensi, a longissimo jam tempore in Nosocomio recepta, ex urbe friburgensi oriunda post diuturnos aetatis et infirmitatis dolores et passiones, omnibus morientium Sacramentis et Ecclesiae auxiliis recreata absque nlla agonia praevia, subito animam exhalavit die 12 Martii 3° quadranti ad horam 3ª vespertinam, et die 14ª hujus post

[51]) A E F, R. M. 323, p. 322, 369, 371.
[52]) A E F, R. M. 324, p. 171.
[53]) A E F, R. M. 323, p. 453.
[54]) A E F, R. M. 324, p. 171.

sacrum terrae mandatum est ejus corpus, in Coemiterio Nosocomii. R. I. P.»[55])

Avec elle s'éteignit la branche fribourgeoise de la famille Hautt et à Lucerne il ne restait plus qu'une famille.

VII. LES HAUTT AU XVIIIE SIÈCLE.

Sous la direction expérimentée d'Innocent et de Henri-Nicodème, l'imprimerie Hautt à Fribourg connut encore une courte période de prospérité, tandis que l'atelier lucernois courait à sa ruine. Même la tentative de Henri-Nicodème, d'augmenter les recettes par la publication d'une feuille d'avis, échoua. A côté de Wissing, un autre bourgeois, J. Chr. Rüttimann [1]) avait ouvert une imprimerie, et l'atelier des Hautt n'était plus de taille à supporter une telle concurrence. Un désaccord perpétuel régnait dans la famille et des revers de fortune précipitèrent sa ruine.

Les trois premières parties de ce chapitre sont consacrées aux fils de Godefroi, les trois dernières aux descendants d'Antoine-Aurélien.

1. Francois-Ignace Hautt.

L'aîné des fils de Godefroi avait appris le métier de relieur. En 1681 nous le trouvons isolé dans la maison des malades de la variole.[2]) Puis nous apprenons qu'il partit pour la France où il travailla pendant quatre ans. Le 31 janvier 1685 il rentra à Lucerne pour y exercer son métier. Mais les maîtres-relieurs ne le reconnurent que lorsqu'il eut payé une forte caution. Ils avaient fait ces réserves, parce que Godefroi avait recommencé à relier des livres.[3])

Le 23 février 1686, François reçut la permission d'ouvrir un atelier dans sa maison paternelle, mais il lui fut interdit de prendre des ouvriers-relieurs à son service.[4])

---

[55]) A E F, Registre des Décès de l'Hôpital 1799—1826, p. 101.

[1]) Voir Liebenau, Ueberblick, p. 50.

[2]) A E L, R. P. 79, fol. 23 a, 69 a.

[3]) A E L, R. P. 80, fol. 66 a, 102 b, 103 a.

[4]) A E L, R. P. 80, fol. 186 a.

Rentré de France, François-Ignace s'était marié avec Marie-Marguerite Bauchier d'Arras. Celle-ci, désirant retourner dans sa patrie en 1691 demanda qu'on lui payât ses frais de voyage.[5]) Les motifs de ce retour sont inconnus. Les documents sont là pour prouver que la vie de famille des Hautt laissait beaucoup à désirer et qu'Anne-Félicite avait traité avec dédain une autre belle-fille.

La vie de François, postérieure à cette date, est complètement inconnue. Peut-être était-il reparti de Lucerne.

2. Antoine-Aurélien Hautt.

Nous rencontrons Antoine-Aurélien pour la première fois, lorsque, accusé d'avoir volé avec un filet les canards appartenant à Messeigneurs, il fut cité à comparaître devant eux (1694). [6])

Une année plus tard, le 24 octobre 1695, il était cité devant le Conseil pour avoir contrefait des calendriers de Constance, mais il assura n'avoir imprimé que le calendrier de David Hautt aux armoiries de Constance. Le 5 novembre de la même année le Conseil renouvela son droit d'habitant.[7])

Le 30 janvier 1696 Hautt reçut, à condition de se bien conduire, le droit d'épouser Anne-Barbe Surleublin (Surlauben) qui devait lui apporter en dot 200 florins. En cas de mauvaise conduite toutefois on le menaçait d'être expulsé du territoire lucernois.[8])

Hautt eut deux enfants de son mariage:
Benoît (TG, n° 39), baptisé le 28 novembre 1696,
Jost-Theodoric (TG, n° 40), baptisé le 9 décembre 1699.

Antoine-Aurélien travaillait comme prote dans l'imprimerie maternelle, mais cette vie paisible ne lui plaisait pas et il s'engagea dans l'armée. Sa femme, enceinte du deuxième enfant, fut conduite à l'hôpital municipal le 8 août 1699 et Anne-Félicité, sa belle-mère fut obligée de payer 5 florins à chaque «Fronfasten». Mais Jeanne Hautt, au nom de sa mère et de

[5]) A E L, R. P. 82, p. 281, 304.
[6]) A E L, R. P. 83, p. 507.
[7]) A E L, R. P. 83, p. 744, 780.
[8]) A E L, R. P. 84, p. 40. Voir aussi R. P. 83, p. 744.

ses frères et sœurs démontra l'impossibilité où elle se trouvait de payer ces 5 florins. On demanda à placer l'aîné. Le Conseil donna son assentiment et réclama en même temps les 200 florins qu'Anne-Barbe Surleublin n'avait pas encore payés. Le 28 novembre elle ne s'était pas encore acquittée de sa dette et Messeigneurs décidèrent qu'elle quitterait Lucerne après ses couches, car Antoine-Aurélien avait trouvé une bonne place à Strasbourg. Mais Anne-Barbe se trouvant encore à Lucerne en 1700, dans une misère noire, le Conseil fut contraint de lui donner 16 schillings par semaine et une portion de farine.[9])

Cette décision est le dernier document concernant Antoine-Aurélien Hautt et sa femme. Celle-ci doit probablement être identifiée avec Anne-Elisabeth Surleulin, morte à la mi-mars 1715 et ensevelie le 18 mars 1715.

3. *Nicolas-Joseph Hautt.*

Nicolas-Joseph quoiqu'il n'eût pas terminé son apprentissage de relieur, reçut en 1708 le droit d'excercer son métier à Lucerne.[10]) Le 12 janvier 1711 il épousa Marie-Catherine Büntener d'Altdorf, mais cette dernière mourut déjà au mois d'août et Hautt se remaria avec Anne-Marguerite Bettig de Willisau, le 17 janvier 1712.

A côté de son travail de relieur il imprimait encore des brochures et des calendriers pour son frère Innocent à Fribourg. En 1713 Wissing porta plainte contre lui et Innocent, au sujet du calendrier.[11])

Comme tous les Hautt, Nicolas-Joseph aimait à boire son verre de vin; il passait une partie de son temps dans les auberges. Le 17 mai 1716 il fut maltraité dans l'auberge de la maison de la corporation des tailleurs par Rochus Fleischlin, Jost-Théodoric Gloggner, le fils et Gaspard Rüttimann; le docteur constata qu'il avait la clavicule cassée.[12])

---

[9]) A E L, R. P. 85, p. 273, 274, 276, 355, 570.

[10]) A E L, R. P. 88, fol. 80 b.

[11]) A E L, R. P. 90, fol. 115 a, 116 b. Voir aussi ci-dessus p. 53.

[12]) A E L, R. P. 91, fol. 122 a, 123 b et les lettres de Hautt à ce sujet dans les A E L. En 1709 nous trouvons un Théodoric Gloggner comme «Stubenmeister»; en 1716 Louis von Moos était «Stubenmeister».

Le 23 février 1718 il fut cité devant le tribunal à cause de la mauvaise conduite de sa femme. Elle séduisait, disait-on, des jeunes gens. Le conseil décida qu'en cas de récidive, ils devraient quitter la ville de Lucerne; et l'on mit en garde toutes les écoles et les parents dont les fils avaient fréquenté cette maison.[13])

Messeigneurs interdirent encore à Nicolas Hautt de vendre dans les foires les livres imprimés chez son frère à Fribourg (1721) et de contrefaire le «Regiment», imprimé chez Wissing (1728).[14])

Hautt mourut au mois de mai 1744. Sa femme le suivit au mois de mai 1755.

4. Benoît Hautt.

Le dernier imprimeur de la famille Hautt fut Benoît, le fils aîné d'Antoine-Aurélien Hautt.

Le 24 avril 1730 il avait épousé Anne-Barbe Dangel, fille d'Othmar Dangel, orfèvre à Béromunster.

De tous les enfants issus de ce mariage un seul survécut aux parents; ce fut

Henri Alois (T G, n° 48), baptisé le 4 juin 1732.

Par son mariage Hautt était entré en relations avec les Dangel de Béromunster [15]) et ce fut pobablement grâce à leur intermédiaire que l'abbé du couvent de Rheinau, le père Januarius Dangel (1725—1775), neveu de Benoît Hautt fit imprimer quelques œuvres à Lucerne, ainsi le «DE JURE / ADVOCATIÆ / TUTELARIS / ANTIQUISSIMI, LIBERI, AC EXEMPTI / MONASTERII RHENOVIENSIS / Beatæ Virginis Mariæ in Cœlum / Assumptæ / ORDINIS S. P. N. BENEDICTI CONSTAN - / TIENSIS DIOECESIS / IN HELVETIA / TRACTATUS / HISTORICO - JURISDICUS / ..... / LU-

---

[13]) A E L, R. P. 91, fol. 332 a.

[14]) A E L, R. P. 92, fol. 339 a, 343 a; R. P. 94, fol. 373 a, 383 a; R. P. 95, fol. 3 a, 5 a.

[15]) Othmar Dangel (1658—1719) le père, Jost Joseph Dangel (1695—1766) le fils, Pierre Egidius Dangel (* 1729) le petit-fils.

CERNÆ, / TYPIS HENRICI IGNATII NICOMEDIS HAUTT. 1748. /»[16])

Pendant peu de temps Hautt jouit d'une certaine prospérité. Il était propriétaire de deux maisons, dont l'une était la maison paternelle située au bord de la Reuss; l'autre lui appartenait depuis 1733.[17]) Mais ce bonheur fut éphémère; il perdit ses enfants; sa maison fut grevée d'hypothèques et lorsqu'en 1755 il se présenta pour demander le droit de bourgeoisie, il ne put payer les 1000 florins exigés et sa demande fut renvoyée (1759) [18]). En 1760 il vendit sa maison paternelle à son voisin, Joseph Gilli, propriétaire de l'Hôtel de la Couronne, pour la somme de 2500 florins. Puis il fut forcé de vendre son autre maison et en 1762 enfin l'imprimerie fut vendue aux enchères.[19])

Benoît Hautt mourut en octobre 1766 et fut enseveli le 27 du même mois, deux jours après sa femme.

Il avait appris le métier de relieur, mais il avait aussi exercé celui d'imprimeur. En 1741 il obtint même le droit d'imprimer des livres religieux. Il était en relations avec Wissing et Rüttimann et éditait des livres sortis de leurs presses, ainsi: «Erneuertes / Meß - Büchel / ..... / LUCERN, / zu finden bey Benedict Hautt / Buchbinder. / Gedruckt bey Jost Frantz Jacob Wyssing, 1741. /» «Unaufhörliche / Kirchen- und Hauß - / MISSION / Oder / Außerlesene Andachts - / Vbungen / ..... / Lucern, zu finden und in Verlag / Benedict Hautt Buchbinder. / Lucern, getruckt bey Joseph Chr. Rüttimann, 1742. /»[20])

Le 8 juillet 1743 Henri-Nicodème Hautt de Fribourg avait reçu la permission d'établir une imprimerie à Lucerne et le 27 novembre de la même année le Conseil l'autorisa à faire paraître un journal. Benoît s'associa à Henri-Nicodème pour la publication de cette feuille d'avis. C'était une revue hebdomadaire, intitulée «Lucernerische Dienstags-Zeitung»; elle était soumise

[16]) Lucerne, Bibl. de la Bourg. H $\frac{47}{4^o}$ — Voir aussi Troxler Joseph, Januarius Dangel, Abt von Rheinau (1725—1775) dans «Zeitschrift für Schweizerische Kirchengeschichte» XVIII (1924), p. 184—199.

[17]) Il l'avait achetée à Felix Schobinger pour la somme de 2700 florins.

[18]) Lucerne, Bibl. de la Bourg. mscr. 70 fol. A E L, Rat & Hundert-Prot. 1729—1763, p. 398, 493.

[19]) A E L, R. P. 109, p. 325.

[20]) Lucerne, Bibl. de la Bourg. H 10732.

à la censure de François-Ours Balthasar et du greffier municipal. Le premier numéro parut le 31 décembre 1743. Son article de fond était consacré à une description de l'Europe. Hautt ajouta un supplément, le «Lucernerisches Avis und Nachricht-Blatt» qui correspondrait à peu près aux pages d'annonces d'un journal moderne. L'année 1744 compta 53 numéros de 8 pages en moyenne (y compris le supplément). La page a deux colonnes de 48 à 52 lignes corps dix, ou de 40 lignes corps douze. La pagination n'est pas toujours exacte.[21])

Le premier numéro avait paru le 31 décembre 1743 et le 9 mars de l'année suivante déjà l'imprimeur fut cité devant le tribunal pour avoir publié dans le n° 10 un article, traitant des alliances franco-suisses et y louant les Suisses aux dépens de la France.[22]) L'ambassadeur de France demanda satisfaction auprès de Messeigneurs et Hautt fut sommé de ne plus écrire d'articles politiques.

Le 15 septembre 1745 Henri-Nicodème quitta Lucerne et l'atelier fut remis à Benoît. Le Conseil donna son assentiment à condition que les imprimés portassent le nom de Henri-Nicodème.

A partir de cette date Benoît signa en qualité d'éditeur de la feuille, qu'il fit publier deux fois par semaine en y ajoutant un «Samstag-Vortrag Zur Lucernerischen Zeitung».[23])

La Bibliothèque de la Bourgeoisie à Lucerne possède les années 1744, 1746 à 1748, un numéro de l'année 1745 et un autre de l'année 1749. L'«Avis-Blatt» existait encore en 1758. Il est mentionné dans la session du Conseil, au mois d'avril de cette année.

Les œuvres, sorties de la presse de Benoît Hautt portent les signatures suivantes «Typis Henrici Ignatii Nicomedis Hautt» ou «Gedruckt zu Lucern, bei Heinrich Ignaz Nicomedes Hautt» ou «Gedruckt bey Heinrich Ignaz Nicomedes Hautt,

---

[21]) Voir aussi ci-dessus p. 58. — Pour le premier journal de Lucerne voir «Geschichtsfreund» XXXI, p. 322—335; «Indicateur Central Graphique Suisse» XXIII, n°s 17/18 et 19/20; «Bulletin de la Société des Maîtres Imprimeurs de la Suisse Romande» 1918, n° 46; Dr. Paul Hilber dans «Das Buch der Schweizerischen Zeitungs-Verleger» et le D H B II.

[22]) A E L, R. P. 101, p. 164.

[23]) Un seul numéro, datant du 16 octobre 1745.

In Verlag Benedict Hautt, Buchbinder» ou bien encore «Zu finden bey Benedict Hautt Buchbinder».[24])

En 1758 parut encore un livre de 97 feuilles, portant le titre «Allgemeines / MISSION - / Frag - Büchlein ..... /» L'imprimeur est nommé de la manière suivante «Wien, gedruckt bey Maria Eva Schilgin, / Ni. Oe. Landschaft - Buchtruckern. / LUCERN, / Nachgedruckt mit Hauttischen Schriften, 1758. /»[25])

Pour améliorer sa situation, Benoît eut l'idée de faire une loterie de livres (1754). Messeigneurs y consentirent et Hautt en présenta le plan (1757) et demanda le droit d'insérer des annonces dans l'«Avis-Blatt» (1758). Etait-il en faillite? En 1760 nous le trouvons dans le Valais et deux ans plus tard son imprimerie fut vendue.[26])

Benoît, le dernier propriétaire de l'imprimerie, n'avait pas eu l'énergie nécessaire pour faire face à la mauvaise fortune. Il paraissait n'avoir hérité que les défauts de ses aïeux et son fils Henri-Alois n'eut pour tout héritage que la pauvreté.

5. *Henri-Alois Hautt.*

Henri-Alois avait épousé le 6 août 1764 Anne-Marie Schwendimann. De ce mariage naquirent deux fils:

Gaspard - Alois - Bernard - Joseph - Antoine - Marie - François - Xavier - Daniel (T G, n° 59), baptisé le 20 août 1767 et

Xavier - Alois - Charles - Joseph (T G, n° 60), baptisé le 14 mars 1770.

Henri Hautt était relieur et éditeur, mais il prit exemple sur la vie déréglée de son père, de ses ancêtres. En 1774 il fut puni pour ses mœurs déréglées et il fut interdit aux aubergistes de lui vendre de l'alcool.[27])

Je connais un seul opuscule, édité sous son nom. Il date de 1762 et porte le titre «Marianisches / Blumen - Büschelein, / Für / Maria - Hilff / In Lucern, an der Mus-Eg, / bey dem

[24]) Voir p. ex. les numéros H 8212, 8190, 8217, 8186 de la Bibl. de la Bourg. de Lucerne.

[25]) Lucerne, Bibl. de la Bourg. H 12055.

[26]) A E L, Staatsprotokolle III, p. 321, 448; IV, p. 37; R. P. 108, fol. 170a; R. P. 109, p. 298, 325.

[27]) A E L, R. P. LIV, fol. 54 b, 319 b.

Löbl. GOttes - Haus der Ge - / sellschaft S. URSULÆ, zusammen ge - / tragen und gebunden. / ..... / Lucern, bei Hein. Aloysi Hautt. 1762. /» Il est de 36 pages in-12°.[28])

Hautt mourut le 10 avril 1804. Ses deux fils lui succédèrent comme libraires. Avant sa mort il avait encore obtenu pour lui et ses deux fils le droit de bourgeoisie pour la somme de 500 florins.[29])

6. Gaspard-Alois et Xavier-Alois Hautt.

Les deux frères étaient propriétaires d'une librairie et bouquinerie à Lucerne, mais ayant hérité quelqu'argent de leur mère, ils s'occupèrent principalement de l'achat et de la vente de maisons.

En 1797 ils achetèrent à l'hôpital municipal la maison n° 376 de la Krongasse pour la somme de 2010 florins lucernois et la vendirent en 1822 à Bernard Brun de Sursee pour 3300 florins lucernois ou 4400 francs suisses.

En 1811 ils achetèrent la ferme «Schönbühl» appartenant à Joseph Schlapfer, et elle fut vendue en 1840 au colonnel Philippe de Maillardoz à Fribourg.

Enfin, en 1822 ils acquirent la maison n° 377, qui, au milieu du XVIIIe siècle avait appartenue à leur grand-père Benoît. En 1733 Benoît l'avait payée 2700 florins et en 1822 les Hautt l'achetèrent à Martin von Moos pour 6000 florins.

Xavier-Alois, le cadet, était marié. Il avait épousé le 21 janvier 1805 Aloisia-Barbe Acklin (15 janvier 1770 — 26 août 1833), fille de Fridolin Acklin et de Barbe Fröli.

Il eut de sa femme deux enfants, une fille et un fils:
Marie-Barbe (T G, n° 61), baptisée le 26 février 1805 et
Alois-Xavier-Valentin (T G, n° 62), baptisé le 14 février 1806.

En 1839, le 15 mars, mourut l'aîné, Gaspard-Alois, et son frère le suivit le 30 janvier 1853.

De la grande famille Hautt ne survivaient que deux célibataires, frère et sœur, tous deux défenseurs ardents de la foi catholique.

---

[28]) Lucerne, Bibl. de la Bourg. H 10269.

[29]) Lucerne, Bibl. de la Bourg. Auszug aus den Bürgerbüchern der Stadt Luzern, la suite p. 2.

VIII. LES DERNIERS HAUTT À LUCERNE ET LEURS HÉRITIERS.

1. Alois-Valentin Hautt.

Après avoir fréquenté les écoles primaires de sa ville natale, Alois Hautt entra dans l'atelier de son père et apprit le métier de relieur. Il eut des leçons privées en sciences naturelles et en histoire par le professeur Kaufmann.[1])

A partir de 1836 il prit part à la vie politique; il devint membre du Conseil municipal de Lucerne, juge de paix, président du dit conseil et dans les années de bouleversement politique il fut élu au Grand-Conseil et le 19 mai 1845 au Conseil d'Etat. Il était un des défenseurs les plus ardents de l'idée catholique aux temps qui précédèrent la Guerre du Sonderbund. Il publia des articles pour la conservation de l'Ecole des Jésuites et des couvents dans le territoire du canton de Lucerne:
«Einige Bemerkungen zur Jesuitenfrage, veranlaßt durch die mehrfach gemachten Einwendungen gegen die Uebergabe der höhern Lehranstalt an die Gesellschaft Jesu. Luzern (Gebrüder Räber) 1842.» 16 pages.
«Luzern, das alte Heimathland der Gesellschaft Jesu. Kurze geschichtliche Notizen zur Beherzigung besonders für meine Mitbürger in der Stadt Luzern. Luzern (Gebrüder Räber) 1844.» 8 pages.
«Die Angelegenheit des Franziskanerklosters in Luzern vor der politischen Gemeindeversammlung. Luzern (Gebrüder Räber) 1844.» Ce dernier article fut publié par Hautt et Georges-Joseph Bossart.

Hautt signa aussi avec Siegwart-Müller et Leu von Ebersol la publication suivante «Ein Wort der Belehrung an das Luzernervolk über die Berufung der Väter der Gesellschaft Jesu an die Theologie und das Priesterseminarium in Luzern» et comme rapporteur les parères de la commission du Grand-Conseil au sujet de l'Ecole supérieure de Lucerne, imprimés à Lucerne chez Räber en 1844.

Hautt ne jouissait pas de l'estime de ses adversaires politiques. Un grand nombre de pamphlets ont parus contre lui.

---

[1]) Pour la vie de Hautt voir «Zur Erinnerung an Herrn Altregierungsrath Alois Hautt in Luzern, geboren 14. Februar 1806, gestorben 1. Juni 1871». Luzerner Landbote 1871, n° 49 du 20 juin 1870.

Je ne cite qu'un seul, publié sous la forme d'une chanson dans le «Schweizerischer Bilderkalender» pour l'année 1842:

Und mit papiernem Degen
Und mit papiernem Schild
Zieht er dem Feind entgegen,
Wenn's für die Klöster gilt.
Schaut, Kinder schaut:
Das ist der General Hautt.

Papierene Milizen
Zählt er zwölftausend sein,
Die Tinte brav verspritzen,
Mit Federn haut er ein.
Schaut, Kinder schaut:
Das ist der General Hautt.

Trotz Helden Alexandern
Ergeht sein Ritterwort
Von ei'm Kanton zum andern:
«Fort mit der Drucke, fort!»
Schaut, Kinder schaut:
Das ist der General Hautt.

Der Held weiß sich zu decken
Wohl hinterm Weiber Rück,
Doch wird er nimmer schrecken
Vor Bürgerkrieg zurück.
Schaut, Kinder schaut:
Das ist der General Hautt.

Cette poésie est illustrée par le grand dessinateur Martin Disteli.[2])

Après l'échec de cette politique ultramontaine en 1847 Hautt s'enfuit et trouva un asile chez son ami Alois Niederberger, curé d'Emmetten, jusqu'en 1851, puis jusqu'à la fin de l'année 1852, chez les Bénédictins du couvent Muri-Gries en Tyrol. Dans les premiers jours de l'année suivante il rentra à Lucerne, son père étant tombé sérieusement malade. Puis il habita dans sa maison de la Krongasse jusqu'à sa mort en 1870.

A sa rentrée il collabora au «Wahrheitsfreund», revue religieuse et politique de Sursee. Il mourut le 1er juin de l'année 1870.

2. *Marie-Barbe Hautt (surnommée Babette).*

Marie-Barbe Hautt vivait avec son frère dans la maison n° 377. A la mort d'Alois-Valentin, en raison du § 293 du code civil, elle devint propriétaire de cette maison.

Difforme, la malheureuse avait les pieds bots, elle ne vivait que pour des œuvres religieuses. Elle créa une institution de charité chrétienne (Hauttische Stiftung zu Werken der christlichen Wohltätigkeit) et elle était membre de la «Jungfrauen-

[2]) Voir aussi «Dr. Jules Coulin, Der Anti-Philister — Martin Distelis Kalender», p. 51; B. van Muyden, Histoire de la Nation Suisse III, p. 389; le manuscrit du feu greffier Schürmann dans la Bibl. de la Bourg. de Lucerne.

bruderschaft» et du «Orts Pius-Verein». Elle mourut le 4 février 1880 et fut ensevelie à côté de ses parents et de son frère au cimetière de la cathédrale de Lucerne.

Elle avait désigné comme héritiers de la maison le commissaire épiscopal J. Winkler, le conseiller d'Etat Vincent Fischer et le chanoine Thomas Stocker. De plus elle avait doté plusieurs couvents. Une publication de la feuille officielle du canton de Lucerne présente encore comme héritiers:

Aloisia Singer, servante à Lucerne,
Jacobea Singer, théodosienne à Ingenbohl,
Joséphine Attenhofer, née Elmiger à Lucerne,
Charles Elmiger à Lucerne et
Louise Elmiger de même à Lucerne.[3])

Mais ces cinq héritiers n'eurent que des legs insignifiants.[4]) La maison fut vendue aux enchères publiques le 13 août 1880 à Robert Schorno, marchand de fer de Steinen (Ct. de Schwiz).

Avec Marie-Barbe cette grande famille d'imprimeurs, de relieurs et d'éditeurs s'était éteinte.

Plus de deux-cent-quarante ans s'étaient passés depuis que David Hautt avait reçu le droit d'habitant à Lucerne et qu'il avait fondé son imprimerie au bord de la Reuss. Tous les descendants étant morts, l'imprimerie avait cessé d'exister et la bouquinerie avait été vendue à Laurent Göldlin.

---

[3]) Voir la généalogie des héritiers, ci-dessous p. 75.

[4]) Voir Renward Meyer, Rekurs-Memorial zu Handen des Schweizerischen Bundesgerichtes in Sachen der Intestat-Erben des Hochw. Hrn. Pfarrhelfer J. M. Kammenzind sel. in Gersau. Luzern (J. L. Bucher) 1885, p. 26: «Jgfr. Barbara Hautt von Luzern, welche ein grosses Vermögen, aber theilweise sehr arme Verwandte hinterlassen hatte, bedachte laut letztwilliger Verordnung vom 11. Juni 1879 die Letztern nur mit Legaten von verhältnißmässig geringen Beträgen, testirte dagegen für Klöster, klösterliche Institute, zu kirchlichen Zwecken (für katholische innere und äußere Mission, kirchliche Paramente etc.) in Summa Fr. 17,000. Als Testamentserben des nach Ausrichtung der Legate und Tilgung der Passiven, noch überschießenden Vermögens wurden die hochw. Herren bischöfl. Kommissär Dr. Winkler und Chorherr Stocker zu St. Leodegar in Luzern bezeichnet.

Die Einsprüche einer ältern dürftigen Verwandten der Erblasserin wurden auf höhere Weisung fallen gelassen.»

Les bibliothèques de Lucerne conservent la plupart des imprimés de l'atelier des Hautt. Cette année-ci il y aura quatre-cents ans que l'imprimerie fut introduite à Lucerne par Murner et à cette occasion on se souviendra peut-être des œuvres sorties de la presse des Hautt, la première imprimerie stable de Lucerne.

LES HÉRITIERS DES HAUTT À LUCERNE

Fridolin Acklin
* 1722
ux. Marie-Barbe Fröli
1731—1783
cop. 14 juin 1756

- Marie-Marguerithe-Elisabeth
  1759—1825
  mar. Joseph **Singer**
  1761—1828
  cop. 6 février 1786
  - Joséphine Marguerithe
    * 1789
    mar. François-Xavier **Elmiger**
    1788—1825
    cop. 25 février 1811
    - Vivent encore en 1880 :
    - 1¹) Joséphine
      * 1811
      mar. Gaspard **Attenhofer**
      * 1812
      cop. 17 avril 1837
    - 2¹) Charles Xavier Joseph
      * 1814
      ux. Catherine Brun
      * 1823
      cop. 13 novembre 1848
    - 3¹) Aloisia-Caroline (nommée Louise)
      * 1818
  - Louis Xavier
    1790—1831
    ux. Claire Marie Fröli
    1791—1831
    cop. 30 octobre 1815
    - Vivent encore en 1880 :
    - 1¹) Joséphine Aloisia
      * 1818
    - 2¹) Marie Jacobea Claire
      * 1821
- Jeanne-Barbe
  1761 - 1812
  mar. Bernard **Brand**
  † 1819
  cop. 24 novembre 1788
  - Tous les enfants sont déjà morts en 1880
- Antoinette-Aloisia-Barbe
  1770—1833
  mar. Xavier **Hautt**
  1770—1853
  cop. 21 janvier 1805
  - Marie-Barbe
    1805—1880
  - Alois-Xavier-Valentin
    1806—1871

¹) = héritiers

CURRICULUM VITAE.

Moi, Fritz Blaser, fils de Robert et de Louise, née Koechli, je naquis à Lucerne le 3 mars 1898. De 1905 à 1918 je fréquentais les écoles primaires et secondaires et l'école normale de ma ville natale. En 1919 je m'immatriculai à l'Université de Neuchâtel et je suivis les cours aux Universités de Neuchâtel et de Zurich pendant trois ans. Au mois d'octobre 1921 j'obtins le diplôme de maître secondaire à Zurich. Depuis 1922 j'enseigne à l'école secondaire de Triengen (Ct. de Lucerne). Au mois de novembre 1924 je repris mes études à l'Université de Neuchâtel pour les terminer avec l'achèvement de cette thèse.